

RAPPORT D'ACTIVITÉ GRAND PARIS SEINE OUEST



**GRAND
PARIS**
Seine Ouest
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY



RAPPORT D'ACTIVITÉ GRAND PARIS SEINE OUEST



ÉDITO

Pierre-Christophe BAGUET
Maire de Boulogne-Billancourt
Président de la Communauté d'agglomération
Grand Paris Seine Ouest



En 2012, Grand Paris Seine Ouest (GPSO) a confirmé sa légitimité et la pertinence de l'échelle communautaire en termes de gestion de services de proximité : voirie, viabilité hivernale, collecte des déchets, propreté, parcs et jardins..., et d'aménagement durable du territoire.

Le 13 novembre 2012, la Communauté d'agglomération a été la première collectivité à valider son projet de Contrat de Développement Territorial avec l'État, dans le cadre de la loi sur le Grand Paris, déterminant les grands enjeux urbains, économiques, culturels et environnementaux pour les 15 prochaines années. Il dessine l'avenir du territoire autour de ses points forts : une « ville numérique, créative et durable ».

Résolument pionnière, GPSO a été la première communauté d'agglomération française référencée dans le cadre du 1^{er} appel à reconnaissance de la Stratégie nationale pour la biodiversité pour son engagement dans l'élaboration d'un schéma de trame verte et bleue.

À travers la compétence d'aménagement, la Communauté d'agglomération construit l'espace urbain, les déplacements et l'habitat de demain. En 2012, à l'issu de l'enquête publique, le projet d'escaliers mécaniques à Issy-les-Moulineaux a reçu un avis favorable. Cet équipement assurera une meilleure desserte des Hauts d'Issy. Le chantier de la ZAC de Chaville a démarré ; les travaux de démolition, de voirie et de réseaux ont été achevés. La première phase d'aménagement de la Voie Royale à Sèvres a également été finalisée dans le sens d'une circulation douce et sécurisée.

Fin 2012, le Conseil communautaire de Grand Paris Seine Ouest a arrêté le Programme local de l'habitat pour 6 ans afin de répondre aux besoins de logement, améliorer le parc existant et favoriser la mixité sociale.

Territoire créatif par essence, GPSO propose aux élèves musiciens ou danseurs des cursus de qualité et aux habitants un programme culturel reconnu. Le succès des 3^e Rencontres orchestrales en est la parfaite illustration. Par ailleurs, la hausse de la fréquentation des établissements sportifs communautaires, ainsi que le nombre de participants au 3^e Festival des sports de nature témoignent de l'attachement des habitants à l'offre sportive de GPSO.

Pôle économique attractif du Grand Paris, accueillant 22 000 entreprises et 166 000 emplois, dont 60% sont liés au secteur du numérique, GPSO a poursuivi sa mission d'animation économique et initié la création d'un pôle de compétence numérique.

Au printemps, GPSO a lancé son nouveau site internet afin de renforcer la visibilité des actions portées par la Communauté d'agglomération et faciliter les échanges avec les usagers grâce aux e-services. Ce rapport d'activité poursuit le même objectif et présente les projets et réalisations emblématiques de 2012.

Chaque jour, les 1 051 agents de GPSO œuvrent au plus près des usagers pour leur offrir un cadre de vie et de travail de qualité et innovant. Je profite de ce rapport annuel pour remercier chacun d'entre eux pour leur engagement quotidien.

Je vous souhaite une excellente lecture.

SOMMAIRE

GRAND PARIS SEINE OUEST

- 08 Présentation de GPSO
- 12 Élus de GPSO
- 14 Compétences de GPSO
- 16 Contrat de Développement Territorial

AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

- 20 Aménagement
- 22 Environnement
- 24 Développement durable
- 26 Développement économique
- 28 Habitat
- 30 Transports

CULTURE ET LOISIRS

- 34 Culture
- 36 Sport
- 38 Parcs, jardins et paysages

SERVICES DE PROXIMITÉ

- 44 Voirie
- 48 Éclairage et assainissement
- 50 Déchets et propreté
- 52 Accessibilité et stationnement

SERVICES FONCTIONNELS

- 56 Direction des ressources humaines
- 57 Finances
- 58 Direction de l'évaluation et de la qualité
- 59 Services généraux
- 60 Pôle administration générale et affaires juridiques
- 61 Commande publique

GRAND PARIS SEINE OUEST

PRÉSENTATION DE GPSO

ÉLUS DE GPSO

COMPÉTENCES DE GPSO

CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



Le territoire de GPSO

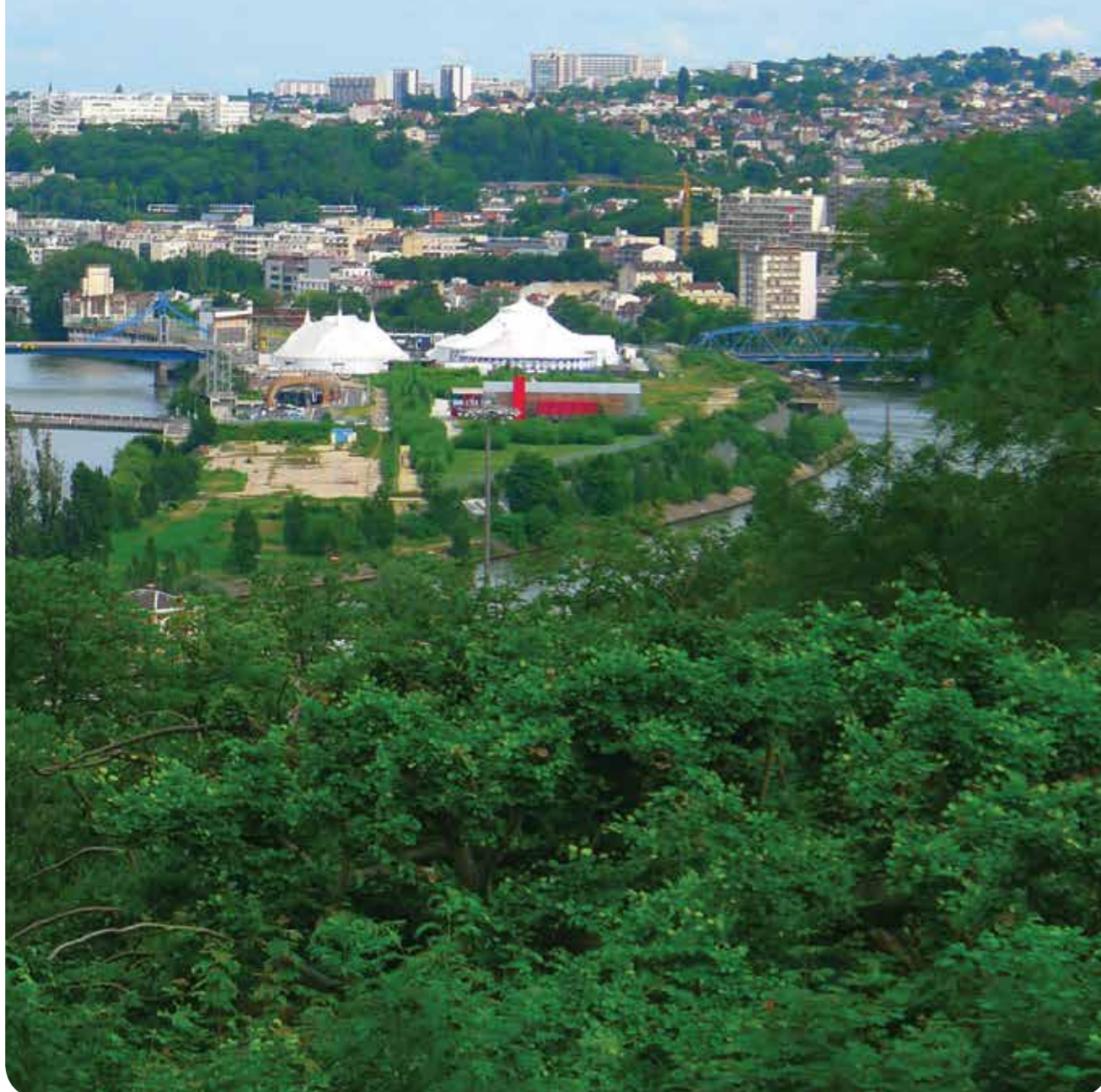
Créée le 1^{er} janvier 2010, la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) regroupe 7 villes de l'ouest parisien : Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray.

Son territoire de 3 238 ha, dont 36 % d'espaces verts, offre un environnement privilégié à ses 307 000 habitants. Le niveau d'équipement et la performance des services publics, issus des compétences transférées par les villes et assurés au quotidien par plus de 1 000 agents, participent à la qualité de vie sur le territoire.

Pôle économique incontournable et attractif, GPSO compte près de 22 000 entreprises et commerces et constitue le 3^{ème} pôle d'emplois d'Ile-de-France avec 166 000 emplois.

Avec ses sept conservatoires, le Cube, la Maison de la Nature et deux complexes sportifs majeurs, GPSO s'attache à développer une offre pédagogique et une programmation culturelle, sportive et de loisirs riches et accessibles au plus grand nombre.

GPSO est la première collectivité à avoir validé son projet de Contrat de Développement Territorial (CDT) avec l'État dans le cadre de la loi sur le Grand Paris, le 13 novembre 2012. À ce titre, l'agglomération a défini les grands enjeux urbains, économiques, culturels et environnementaux du territoire pour les 15 années à venir autour de trois axes : la Ville numérique, la Ville durable et la Ville créative.



TOUT GPSO À PORTÉE DE CLIC SUR
WWW.AGGLO-GPSO.FR



Tourné vers les habitants et usagers du territoire avec la mise en place de nombreux « e-services », le nouveau site internet de GPSO mis en ligne en 2012 est construit pour répondre aux besoins de chacun.

Doté de rubriques clairement identifiées et d'une navigation intuitive, il favorise la lisibilité des informations concernant les services, les compétences et les actions de l'agglomération. Les outils multimédias : photos, vidéos, cartes interactives et newsletter contribuent à faciliter l'accès des usagers aux informations essentielles, à l'agenda économique, culturel et sportif de l'agglomération, ainsi qu'aux calendriers de collecte, plans de transport...

Afin de favoriser l'information à toute heure et en tous lieux, GPSO travaille au développement d'une version mobile ainsi qu'à la mise en place de nouveaux services dématérialisés.



LES CHIFFRES CLÉS DE GPSO

- 306 902 habitants
- 32,38 km² dont 36 % de forêts et d'espaces verts
- 29 gares et stations Métro, RER, SNCF
- 22 000 entreprises et commerces
- 166 000 emplois
- 2,7 millions de m² de bureaux

Sept villes à l'identité forte et complémentaire



Boulogne-Billancourt (115 264 habitants).

Dotée d'un tissu économique très actif, avec ses commerces attractifs et ses entreprises de renom, la ville poursuit son développement avec la création du quartier Ile Seguin-Rives de Seine. Un quartier destiné à offrir à ses habitants un cadre de vie harmonieux, culturel, sportif et respectueux de l'environnement.



Chaville (18 887 habitants).

Marquée par la présence forte de la forêt, Chaville séduit tout d'abord par la qualité de son environnement. Elle tire son dynamisme d'une vie associative particulièrement riche et diversifiée. En cours d'aménagement, son cœur de ville est appelé à devenir un véritable lieu d'animation et de vie sociale.



Issy-les-Moulineaux (65 178 habitants).

Lieu d'implantation de nombreuses entreprises du secteur des nouvelles technologies, de la communication et de l'innovation, la ville constitue un acteur économique clé de GPSO. Sa proximité avec Paris et l'important maillage de transports en commun dont elle bénéficie contribuent également à l'attractivité d'Issy-les-Moulineaux.



Meudon (45 834 habitants).

Ville aux multiples facettes, entre les berges de Seine et la forêt, Meudon se distingue par des quartiers à l'identité forte. Pour assurer son développement, la commune s'appuie sur des projets d'aménagement urbain ambitieux et le dynamisme de son tissu économique.

GPSO S'AGRANDIT

Le 1^{er} janvier 2014, la Communauté d'agglomération accueillera deux nouvelles communes : **Vélizy-Villacoublay et Marnes-la-Coquette.**

Vélizy-Villacoublay (20 348 habitants).

Ville d'implantation de plusieurs grandes entreprises (Thalès, PSA Peugeot Citroën, Eiffage Construction, Dassault Systèmes...), du Centre commercial Vélizy 2 et de la base aérienne 107, la ville compte près de 40 000 emplois, qui viendront s'ajouter 166 000 emplois du territoire de GPSO.

Marnes-la-Coquette (1 683 habitants).

Commune la moins peuplée des Hauts-de-Seine, située entre le parc de Saint-Cloud et la forêt de Fausses-Reposes, Marnes-la-Coquette est couverte de 213 ha de parcs et forêts.



Sèvres (23 412 habitants).

Sèvres investit durablement pour préserver la qualité de vie des habitants à l'image du parc nautique de l'Ile de Monsieur, de l'école HQE Croix-Bosset, de la médiathèque ou du Sel. La ville s'implique également fortement dans les technologies de l'information et de la communication.



Vanves (27 314 habitants).

En dépit d'une densité d'habitants au km² parmi les plus fortes de France, Vanves est une ville où il fait bon vivre grâce à ses nombreux équipements sportifs et culturels, ainsi que ses parcs et espaces verts. Des atouts qui, conjugués au dynamisme économique local, attirent des entreprises renommées (France 3, Hachette Livre, Arte, Audiens...).



Ville-d'Avray (11 013 habitants).

Le principal attrait de la commune provient de son environnement, occupé à 80 % par la forêt et les espaces verts. Un patrimoine environnemental qui dès le XIX^e siècle a séduit de nombreux artistes peintres, musiciens et écrivains. De nos jours, la vocation culturelle de Ville-d'Avray est toujours très vivante.



Le Conseil de communauté

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest est constitué de 84 délégués élus par les conseils municipaux des communes membres conformément aux statuts communautaires ainsi qu'aux articles L.5211-6 et L.5211-7 du code général des collectivités territoriales.

COMPOSITION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

En 2012, le Conseil de communauté s'est réuni six fois en l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt.

Il a pris 196 délibérations parmi lesquelles on peut citer :

- l'acceptation de l'adhésion des communes de Vélizy-Villacoublay et Marnes-la-Coquette à la Communauté d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2014 ;
- l'approbation du projet de Contrat de Développement Territorial de Grand Paris Seine Ouest et de ses sept villes ;
- l'adoption du Pacte financier et fiscal.



Le Bureau

Le Bureau de Grand Paris Seine Ouest est composé du Président et des six Vice-présidents, qui représentent chacun une commune de la Communauté d'agglomération.

PIERRE-CHRISTOPHE BAGUET

Président de GPSO, Maire de Boulogne-Billancourt

ANDRÉ SANTINI

Premier Vice-président de GPSO délégué aux relations internationales et à la coopération décentralisée, Député-maire d'Issy-les-Moulineaux, Ancien ministre

JEAN-JACQUES GUILLET

Vice-président de GPSO délégué à la culture, aux sports, au développement numérique et aux opérations d'aménagement d'intérêt général, Député-maire de Chaville

HERVÉ MARSEILLE

Vice-président de GPSO délégué aux transports, au développement économique et aux ressources humaines, Sénateur-maire de Meudon

FRANÇOIS KOSCIUSKO-MORIZET

Vice-président de GPSO délégué à l'aménagement de l'espace et la planification, aux espaces publics, à la voirie et réseaux, à l'équilibre social de l'habitat et à la commande publique, Maire de Sèvres, Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine

BERNARD GAUDUCHEAU

Vice-président de GPSO délégué au développement durable et à la collecte et valorisation des déchets, Maire de Vanves, Conseiller régional d'Ile-de-France

DENIS BADRÉ

Vice-président de GPSO délégué aux finances, aux affaires générales et au projet d'agglomération, Maire de Ville-d'Avray, Membre honoraire du Sénat

DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

En 2012, le bureau s'est réuni onze fois. Au cours de ces réunions, il a traité 143 questions qui, par la suite, ont fait l'objet de résolutions du Conseil de communauté et pris 100 délibérations.

DÉLIBÉRATIONS ET COMPTES RENDUS DE DÉLIBÉRATIONS



Des compétences multiples au service de chacun

La Communauté d'agglomération assure de nombreuses compétences :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique,
- Aménagement de l'espace communautaire et équilibre social de l'habitat.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Voirie et stationnement d'intérêt communautaire,
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- Assainissement.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique,
- Ramassage scolaire,
- Soutien aux clubs et aux sections de clubs féminins de très haut niveau,
- Mise en lumière des bâtiments remarquables,
- Gestion des espaces verts et boisés, protection de la faune sauvage et gestion des eaux de surface, des eaux souterraines et des eaux de pluie.

LA SPL SEINE OUEST AMÉNAGEMENT POUR L'AMÉLIORATION DU STATIONNEMENT

Missionnée par la Communauté d'agglomération, la Société publique locale Seine Ouest Aménagement intervient aux côtés des services communautaires en matière de stationnement pour :

- la réalisation d'un vaste audit juridique, financier et technique de la gestion du service public de stationnement conduisant à des préconisations en matière d'extension du stationnement payant et de tarification,
- le montage et le lancement de deux procédures de délégation de service public pour la gestion du stationnement de surface et de sept parkings à Boulogne-Billancourt, Meudon et Ville-d'Avray,
- l'exploitation, depuis le 2 mars 2012, du stationnement payant de surface et en ouvrage sur Chaville et Vanves, dans le cadre d'une convention de délégation de service public d'une durée de 8 ans.



3 ACTEURS INVESTIS AUX CÔTÉS DE GPSO

SEINE OUEST ENTREPRISE ET EMPLOI (SOEE)

Née le 1^{er} janvier 2011 de la fusion des Maisons de l'entreprise et de l'emploi de Val-de-Seine et d'Arc-de-Seine et de la Mission locale de Val-de-Seine, SOEE intervient sur trois axes :

- l'accueil et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA à l'Espace insertion,
- le suivi et l'accompagnement des moins de 25 ans à la Mission locale,
- le développement des entreprises et de l'emploi avec le Développement économique.

Pour mener à bien ses missions, Seine Ouest Entreprise et Emploi organise des formations, ateliers, séances de coaching... SOEE participe également à la vie économique locale à travers l'animation des réseaux d'entreprises locaux pour informer et favoriser les rencontres et l'émergence de nouveaux partenariats d'affaires.

SEINE OUEST HABITAT (SOH)

Seine Ouest Habitat, ou Office public de l'habitat (OPH), est un établissement public destiné à favoriser le logement social des personnes ne pouvant accéder à un logement privé faute de revenus suffisants. À ce titre, SOH assure la gestion de 7 224 logements répartis sur les communes de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et Meudon.

Les principales missions de Seine Ouest Habitat :

- construire, acquérir et rénover des logements locatifs, des hébergements spécifiques (personnes âgées, personnes handicapées...) et des équipements (commerces, crèches, écoles...),
- gérer la location et l'entretien des logements et des annexes,
- assurer des prestations de présence et de nettoyage au sein du patrimoine géré,
- améliorer et réhabiliter le bâti ancien,
- acquérir et requalifier des immeubles.

GRAND PARIS SEINE OUEST ÉNERGIE

Née en 2008 de la volonté de la Communauté d'agglomération de s'engager dans une démarche de maîtrise de l'énergie, l'Agence locale de l'énergie s'est donnée pour missions de sensibiliser, informer, accompagner et former les différents publics du territoire au moyen d'animations, de conférences, de visites...

Elle constitue un véritable outil de proximité au service des particuliers comme des professionnels pour toutes les questions relatives à l'énergie : maîtrise des consommations, performance énergétique des bâtiments, éco-construction, développement des énergies renouvelables. Le conseil auprès des habitants est assuré par l'Espace Info Énergie.





GPSO, 1^{ère} collectivité à valider son projet de Contrat de Développement Territorial

Le 13 novembre 2012, GPSO a été le 1^{er} territoire à valider son projet de Contrat de Développement Territorial (CDT) avec l'État, au titre de la loi sur le Grand Paris. Il définit les enjeux urbains, économiques, culturels et environnementaux du territoire pour les 15 ans à venir et s'organise autour de 3 grandes thématiques, véritables points forts du territoire.

1. LA VILLE NUMÉRIQUE

L'ambition du Grand Paris est de développer des pôles économiques majeurs autour de Paris. Dans ce cadre, les signataires du CDT, à savoir la Communauté d'agglomération et les sept villes qui la composent, ont souhaité promouvoir l'ancrage et le rayonnement du pôle économique de GPSO sous l'angle de « l'innovation numérique » et de l'optimisation des ressources énergétiques. Ce volet traite également de l'apport numérique à la ville, à l'habitat et à l'économie de demain. Un choix qui privilégie l'approche expérimentale in situ, de type Living LaB, et au plus près des habitants, à l'image du projet IssyGrid® à Issy-les-Moulineaux, 1^{er} réseau de quartier intelligent en France.

2. LA VILLE DURABLE

Cette dimension aborde les reconfigurations urbaines liées au projet de rocade métro Grand Paris Express, qui renforcera le réseau de transports en commun desservant l'agglomération.

La ville durable vise également à valoriser le patrimoine naturel de l'agglomération, « Poumon vert » de la petite couronne avec ses 36 % d'espaces verts et de forêts, au moyen de l'élaboration de la Trame verte et bleue du territoire.

3. LA VILLE CRÉATIVE

GPSO se caractérise par une densité importante d'établissements artistiques de qualité (sept Conservatoires) et de réseaux d'artistes. Le projet de Vallée de la Culture, porté par le Conseil général des Hauts-de-Seine, et le projet culturel de l'Île Seguin (Boulogne-Billancourt) « Île de toutes les cultures du Grand Paris » confortent davantage la position de l'agglomération comme pôle emblématique du Grand Paris culturel, avec l'objectif d'accroître l'offre culturelle déjà riche du territoire.

À travers son CDT, Grand Paris Seine Ouest s'est engagée à atteindre l'objectif de production globale de 2 000 logements par an, dont 32,5% de logements sociaux (soit 650 logements sociaux par an : 500 neufs et 150 sous la forme d'agréments du parc ancien).

L'enquête publique sur le Contrat de Développement Territorial de GPSO est prévue en 2013.



GPSO, TERRITOIRE NUMÉRIQUE

CARTOGRAPHIÉ

L'un des trois volets du CDT de Grand Paris Seine Ouest porte sur la « Ville numérique ». Les deux projets phares menés en 2012 par la mission SIG (système d'information géographique) de GPSO en sont l'illustration.

LE PLAN INTERACTIF DE SÈVRES

Le plan interactif de la ville de Sèvres a été élaboré en 2012 dans le cadre d'une mutualisation de service avec la mission SIG de GPSO. L'objectif : permettre aux usagers de trouver rapidement les équipements publics, les transports à utiliser pour se rendre d'un point à un autre de la ville, visualiser le plan local d'urbanisme et le règlement associé, calculer son itinéraire ou encore se déplacer virtuellement dans la ville grâce au mode Street View. Plusieurs fonds de plan sont également proposés : image aérienne, plan cadastral, Open Street Map...

LA MAQUETTE 3D DE GPSO

En 2012, la mission SIG s'est dotée d'une solution logiciel 3D afin de réaliser une maquette du territoire de Grand Paris Seine Ouest, enrichie d'une librairie de textures de façades géo-typiques des bâtiments, utilisées pour habiller les objets bâtis 3D et obtenir ainsi un rendu réaliste.

A horizontal banner image featuring a background photograph of a riverbank with trees and a building. Overlaid on the image are stylized, flat-colored silhouettes of a green house, a blue skyscraper, and a white bus. The bus has the 'Grand Paris Seine Ouest' logo on its side.

TRANSPORTS

Issy : Escaliers mécaniques, le feu vert de la concertation

Après l'enquête publique, qui s'est tenue entre le 1^{er} février et le 17 mars 2012, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable au projet d'escaliers mécaniques entre le boulevard Rodin et le plateau des Épinettes. Ce projet a pour objectifs de mieux desservir les Hauts d'Issy et le quartier des Épinettes et de faciliter l'accès à la gare RER C Issy.

La concertation a permis d'écouter les riverains et de valider l'aménagement des trois volées d'escaliers mécaniques entre le boulevard Rodin et le chemin des 4 Vents, ainsi que l'élargissement du trottoir du boulevard Rodin. En revanche, face à de fortes réserves exprimées par les habitants, l'abandon d'un tapis roulant dans le sentier de l'Asile a été acté.

De plus, le commissaire enquêteur a validé la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) de la ville d'Issy-les-Moulineaux, ainsi que le classement futur en Espace paysager à protéger du Parc Rodin. Les travaux ont démarré en janvier 2013.

ZAC de Chaville : la naissance d'un nouveau cœur de ville

L'aménagement du nouveau cœur de ville de Chaville fait partie des opérations emblématiques et de qualité réalisées en partenariat entre les villes et la Communauté d'agglomération.

Le projet comprend la construction de logements en accession à la propriété, de logements sociaux, de locaux commerciaux, de bureaux, d'une Maison des jeunes et de la culture, d'une Maison des associations et d'un nouveau groupe scolaire. L'aménagement d'espaces verts, d'espaces piétonniers, de voies de circulation, de sentes ainsi qu'un parking de 50 places est également prévu.

Fin 2012, les travaux de voirie et réseaux ont été livrés et le chantier de démolition achevé, à l'exception du marché et de la pharmacie. Enfin, les permis de construire de la Maison des jeunes et des trois promoteurs ont été délivrés.

SÈVRES : VOIE ROYALE, UN CHANTIER EXEMPLAIRE

Selon une approche exemplaire en matière de développement durable, la première phase d'aménagement de la Voie Royale a poursuivi trois axes majeurs : une conception privilégiant les circulations douces, le choix de matériaux durables et une gestion de chantier respectueuse de l'environnement, comprenant la limitation des nuisances pour les riverains et des risques pour les ouvriers.

Les principes de circulations douces et de sécurité ont conditionné les choix de nivellement, de matériaux, de visibilité, d'éclairage, de largeur des trottoirs pour une parfaite cohabitation des usagers, piétons, cyclistes ou automobilistes. Les fontaines du parvis comme l'arrosage des espaces verts sont alimentés par l'eau de la source Saint-Germain. Enfin, un jeu de lumière à faible consommation d'énergie a été mis en place pour valoriser les équipements publics.

Le choix des matériaux a été soigné et étudié : du béton à la durée de vie deux fois supérieure à l'enrobé, des pierres naturelles de France et d'Europe et enfin, des fournitures issues de l'économie locale pour limiter le transport.



MEUDON : UN NOUVEL AMÉNAGEMENT
DE LA GARE VAL-FLEURY

Créer des espaces publics plus agréables, développer le commerce, sécuriser les déplacements et fluidifier la circulation, sont les enjeux du projet d'aménagement de la gare Val-Fleury à Meudon, engagé par Grand Paris Seine Ouest, la Ville de Meudon, la SNCF et Réseau Ferré de France.

Au menu de ce vaste chantier : la création d'une grande esplanade par la couverture de la voie ferrée entre la gare et la place Henri Brousse, l'amélioration des accès à la gare et une nouvelle configuration des chaussées et des trottoirs. Un dialogue compétitif a été mené par GPSO pour choisir le groupement de maîtrise d'œuvre qui mènera les études et dirigera les travaux. Les premiers coups de pioche sont prévus en 2016 pour une livraison en 2017.

ZAC DE CHAVILLE

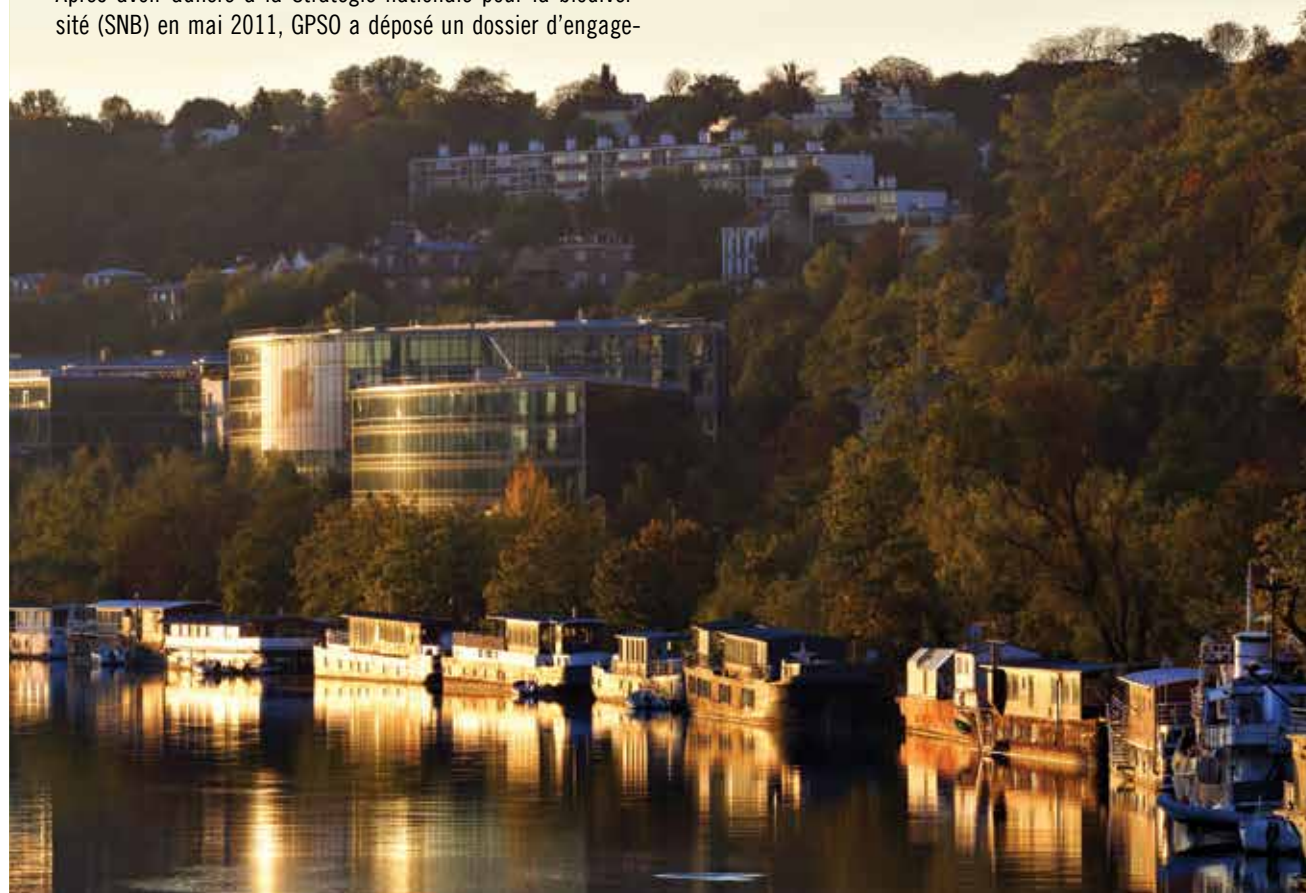
- 22 000 m² de logements en accession à la propriété,
- 7 400 m² de logements sociaux,
- 2 300 m² de locaux commerciaux,
- 700 m² de bureaux,
- 1 200 m² pour une Maison des jeunes et de la culture,
- 1 200 m² pour une Maison des associations,
- 6 000 m² pour le nouveau groupe scolaire,
- 20 000 m² d'espaces verts, d'espaces libres, de voies de circulation et de sentes,
- 50 places de parking.

Trame verte et bleue : GPSO, pionnière de la biodiversité

La démarche de trame verte et bleue a pour objectifs le maintien et la reconstitution sur le territoire de réseaux d'échanges propices à la circulation, l'alimentation, la reproduction et le repos des espèces animales et végétales, afin d'assurer leur cycle de vie.

Après avoir adhéré à la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) en mai 2011, GPSO a déposé un dossier d'engage-

ment volontaire et présenté le processus d'élaboration de son schéma de trame verte et bleue en juillet 2012, se positionnant en collectivité pionnière. En effet, GPSO a été la seule communauté d'agglomération référencée dans le cadre du premier appel à reconnaissance de la SNB.



UNE STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LE BRUIT

Le premier plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de GPSO a été approuvé officiellement le 11 octobre 2012. Il définit des orientations stratégiques pour prévenir les populations exposées des effets du bruit, réduire les niveaux de bruit et protéger les zones calmes. Révisé tous les 5 ans, le PPBE fixe la base du plan d'actions dont l'élaboration est prévue en 2013. Le PPBE s'appuie sur un diagnostic complet du territoire qui comprend une cartographie

stratégique du bruit, ainsi qu'une concertation avec les gestionnaires d'infrastructures et avec les communes. Le PPBE détermine les enjeux prioritaires des zones à traiter ou à protéger. Parmi les orientations stratégiques arrivent en tête : la maîtrise du bruit routier, la limitation du bruit ferroviaire, le développement des circulations douces, la surveillance du bruit aérien, la sensibilisation de la population.



L'EXPOSITION À LA MAISON DE LA NATURE

La Maison de la Nature propose depuis 15 ans un panel d'activités pour sensibiliser et éduquer à l'environnement et au développement durable avec des activités ouvertes aux habitants des communes de GPSO, gratuites sur inscription.

En 2012, la Maison de la Nature a poursuivi son action et développé de nouveaux partenariats, par exemple avec les conservatoires de musique et le service déchets/propreté de GPSO, créant de nouvelles dynamiques autour de projets communs. Elle a également refondu sa programmation grand public. Ainsi, l'exposition « One, two, tri... En route vers moins de déchets » a sensibilisé les acteurs du territoire au tri et au recyclage des déchets.

Résultat de ces évolutions : une fréquentation de 10 700 personnes en 2012 toutes activités confondues. Les expositions ont connu un succès réel avec 2 181 visiteurs en 2012. Les activités grand public ont attiré 926 participants.

Subventions : de l'isolation des toitures aux panneaux solaires

Les subventions constituent un outil des politiques de développement durable. La Communauté d'agglomération a créé en 2012 une première aide en faveur de l'isolation des toitures des immeubles collectifs d'habitation, qui peut atteindre jusqu'à 40% des dépenses subventionnables.

Une deuxième aide est accordée aux propriétaires de maison individuelle* qui s'engagent dans l'aménagement ou la rénovation de l'isolation de leur toiture. Les travaux doivent porter sur l'ensemble de la toiture, au moyen d'un isolant certifié Acermi ou de qualité équivalente, et garantir une résistance thermique minimale. Son montant s'élève à 1 200 €, avec un bonus de 500 € accordé en cas de dépassement de la résistance thermique de 0.5 ou d'utilisation de matériaux sains.

Pour encourager l'utilisation des énergies renouvelables, une troisième subvention de 500 à 900 € est proposée aux propriétaires de maison individuelle* qui font installer des équipements tels que des panneaux solaires par des professionnels certifiés Qualit'ENR.

* Valable pour une résidence principale uniquement.

► AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE

www.gpso-energie.fr

- 441 personnes renseignées par les conseillers de l'Espace Info Énergie,
- 5 copropriétés pilotes accompagnées dans leur démarche de rénovation énergétique,
- 84% des contacts de l'Espace Info Energie satisfaits et très satisfaits,
- 20 animations organisées tous publics confondus,
- 1 500 visiteurs sur le stand de l'ALE lors d'événements locaux.





FÊTE LE PLEIN D'ÉNERGIES

La 3^{ème} édition des Journées de l'Énergie organisée par Grand Paris Seine Ouest sur l'Île de Monsieur à Sèvres, la première semaine d'octobre 2012, a connu un vif succès avec plus de 5 000 visiteurs de l'agglomération et du département des Hauts-de-Seine. L'objectif de cette manifestation est de sensibiliser les habitants au développement durable à travers le prisme des compétences exercées par GPSO : déplacements, énergie, parcs et jardins, déchets, développement économique...

Patinoire écologique, thermographie aérienne des toitures, compostage... Des animations grand public, pour les scolaires et les centres de loisirs, ainsi qu'une matinale professionnelle étaient au programme. Les visiteurs ont également été sensibilisés à la campagne de communication « *Le climat change, et vous ?* » immortalisant en photos leur engagement pour la planète.



PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL : LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Réduire concrètement les gaz à effet de serre (GES) pour lutter contre le changement climatique au sein du territoire est l'objectif principal du Plan climat énergie territorial (PCET) de GPSO et constitue un pan essentiel de la stratégie de développement durable de la collectivité. Les actions visant à réduire les émissions de GES sont fortement liées aux différentes compétences exercées par la Communauté d'agglomération, telles que les déplacements, l'habitat ou l'environnement.

Le PCET de GPSO est construit autour de 11 actions et 4 orientations : informer et mobiliser les acteurs locaux, renforcer la performance énergétique du patrimoine urbain, développer une mobilité urbaine faiblement émettrice en GES et favoriser les énergies renouvelables.

Agenda 21 : une stratégie commune de développement durable

Les élus de la Communauté d'agglomération ont engagé une démarche co-construite avec les sept villes membres de GPSO pour élaborer une stratégie territoriale commune de développement durable. Celle-ci a donné lieu à l'adoption à l'unanimité des membres du Conseil communautaire d'un Agenda 21.

L'Agenda 21 de GPSO recouvre un programme d'actions dont les principaux axes sont déclinés à l'échelon de la Communauté d'agglomération et des sept villes, ainsi qu'un Plan climat portant sur le même périmètre. L'Agenda 21 de GPSO a été validé officiellement comme « Agenda 21 local France » après un avis favorable du Comité national Agenda 21.

Un Plan d'administration exemplaire

Volet interne de l'Agenda 21 et du Plan climat, le Plan d'administration exemplaire de GPSO a été élaboré par les représentants des directions de l'administration de la Communauté d'agglomération. Concrètement, le plan valide les réalisations de GPSO, définit les améliorations possibles et détermine des indicateurs d'évaluation de la démarche. Différents groupes de travail étudient la mise en œuvre d'actions pragmatiques et évolutives s'inscrivant dans le cadre des politiques publiques menées par la collectivité.

Le Plan d'administration exemplaire s'organise autour des quatre axes suivants : renforcer une politique des ressources humaines durable ; tendre vers une administration durable et innovante ; réduire et trier les déchets au sein des services ; et sensibiliser les agents de GPSO afin que leur engagement contribue à la réussite du Plan d'administration exemplaire.

► DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs européens poursuivis par le Plan climat énergie territorial sont les suivants :

- - 20% des émissions de gaz à effet de serre en 2020,
- + 20% d'efficacité énergétique en 2020,
- + 20% d'énergies renouvelables en 2020,
- - 75% de gaz à effet de serre en 2050.



L'attractivité économique du territoire

L'attractivité économique du territoire constitue l'un des atouts majeurs de Grand Paris Seine Ouest. L'enjeu pour la Communauté d'agglomération est de créer les conditions favorables au développement économique et à l'emploi pour les habitants de l'agglomération, notamment à travers l'installation d'entreprises d'envergure internationale et de PME innovantes.

En 2012, la promotion économique du territoire a marqué des points. Plus de 200 transactions ont concerné plus de 160 000 m² (131 sur Boulogne-Billancourt pour près de 50 000 m², 50 sur Issy-les-Moulineaux pour près de 100 000 m²). Près de 70% des transactions sur l'agglomération ont porté sur des surfaces de bureaux ou d'activités de plus de 1 000 m².

Parmi les nouvelles entreprises arrivées sur le territoire, on peut signaler Radio France Internationale, Véolia Transdev, France-Télévisions Numérique, Buyin (France Telecom/Deutsche Telekom), Safran, D8 et D17 (Canal+), Reed-Midem, Thalès Services, Medtronic France, HP France, BelinSport et Sequana.

CHIFFRES CLÉS

- 239 jeunes à la Semaine de l'alternance,
- 35 recrutements au Forum des services à la personne,
- 120 postes en CDD à pourvoir dans le cadre des jobdatings,
- 874 suites positives aux sessions de recrutement,
- 91 CDI et 52 CDD signés par d'anciens bénéficiaires du RSA,
- 1 514 demandes de RSA en 2012, soit une baisse de 7,8% par rapport à 2011.

EMPLOI ET INSERTION : DES ÉVÉNEMENTS ET DES SUCCÈS

L'emploi a mobilisé fortement GPSO et Seine Ouest Entreprise et Emploi autour de nombreux événements. En 2012, près de 240 jeunes ont participé à la Semaine de l'alternance du 2 au 5 avril tandis que le Forum des services à la personne s'est traduit par 35 recrutements directs. Les jobdatings ont permis à 170 candidats de postuler à 78 offres d'emploi pour 120 postes en CDD à pourvoir. Enfin, 1 035 candidats ont participé à 37 sessions de recrutement organisées pour Ceritex, Courtyard Marriott, Crédit Lyonnais, Ifopca, Autolib', Phone Régie, Axa et la Poste, avec une suite positive pour 85% d'entre eux.

En ce qui concerne l'insertion sur le territoire de GPSO, les demandes de RSA ont enregistré une baisse de 7,8% en 2012. 44% des bénéficiaires du RSA ont retrouvé un emploi, dont près de 20% avec un contrat de plus de 6 mois.

Favoriser et animer les réseaux d'entreprises

Pour soutenir l'attractivité du territoire, GPSO assure une mission d'animation économique. Il s'agit de favoriser les réseaux d'entreprises et de créer une dynamique constante.

En 2012, celle-ci a revêtu plusieurs formes : la montée en puissance du BossClub avec 88 adhérents et 4 petits-déjeuners thématiques ; le lancement en juin de So Digital, un nouveau réseau fédérant les entreprises innovantes pour favoriser les partenariats sur des projets communs au plan national, régional ou européen ; le Club des As avec une matinale sur la cybersécurité ; le Boulogne Business Club, la plateforme de rencontres d'affaires et d'échanges de bonnes pratiques regroupant 500 entreprises.

Par ailleurs, GPSO et Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE), en partenariat avec la CCI Paris Île-de-France, ont accompagné 15 porteurs de projets à travers le dispositif Pack Création.

www.seineouest-entreprise.com



LE PÔLE DE COMPÉTENCE NUMÉRIQUE

Pour répondre aux enjeux des entreprises du numérique en termes de ressources humaines, GPSO et SOEE ont initié la création d'un pôle de compétence numérique. Dans un secteur en prise avec les ruptures technologiques et la concurrence ce dispositif proposera aux entreprises comme aux salariés un accompagnement personnalisé pour les recrutements, la formation et la mobilité.

À travers ce projet phare du volet numérique du Contrat de Développement Territorial de Grand Paris Seine Ouest, il s'agit de renforcer les liens entre les grands comptes et les PME et d'accompagner leur développement en favorisant la mobilité. Le pôle de compétence numérique comprend : des jobdatings, une cartographie des compétences, une passerelle RH interentreprises, l'accompagnement à la création d'entreprise... Dix entreprises emblématiques du secteur, les pôles de compétitivité Cap Digital et System@tic, ainsi que Pôle emploi, l'APEC et la CCI Paris Île-de-France participent à la construction de cette initiative de gestion territorialisée des emplois et des compétences, tandis que les collaborations avec les grandes écoles du territoire se développent (ESSCA Angers à Boulogne-Billancourt, École de design industriel Strate Collège à Sèvres).

Programme local de l'habitat : la création et la rénovation de logements sociaux et un nouveau plan pour 6 ans

Le nouveau Programme local de l'habitat de GPSO (PLH) a été arrêté fin 2012 par le Conseil communautaire. Il fixe pour les 6 ans à venir les objectifs de la politique de l'habitat du territoire pour répondre aux besoins de logement et d'hébergement, favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, et améliorer l'accessibilité des logements aux personnes handicapées. Il comporte 17 actions visant notamment à améliorer et gérer le parc de logements existants et animer la politique locale de l'habitat.

Au cours de l'année, les PLH des anciennes communautés d'agglomération Arc-de-Seine et Val-de-Seine se sont traduits par le soutien à la création de 338 logements dans 5 villes du territoire, avec une subvention de GPSO de 1 847 000 € ; une garantie d'emprunts des bailleurs sociaux pour 421 nouveaux logements sociaux ; et une participation financière à 51 rénovations de logements sociaux à hauteur de 171 000 €.

Pour aller plus loin, GPSO a créé un Observatoire de l'habitat mis à disposition des habitants, des élus et des opérateurs. Cet état des lieux territorialisé des équilibres sociaux et démographiques en lien avec les marchés immobiliers et les besoins contribue à évaluer les réalisations du PLH et identifier l'évolution du marché immobilier afin d'ajuster les politiques et actions de GPSO.

DES AIDES AUX PARTICULIERS POUR LEUR LOGEMENT

Afin d'améliorer leur logement, les locataires comme les propriétaires du territoire peuvent bénéficier des conseils et de l'assistance technique, administrative, juridique et financière du PACT Hauts-de-Seine, association missionnée par GPSO. Celle-ci assure également l'instruction des dossiers de demandes de financement et le suivi des travaux.

En outre, GPSO a créé une aide destinée aux personnes âgées de plus de 70 ans et aux personnes handicapées propriétaires

ou locataires d'un logement privé ou social pour l'adaptation de leur domicile. Cette aide peut atteindre 3 000 €. Elle est complétée par le remboursement des frais de visite préalable d'un ergothérapeute. Des permanences du PACT Hauts-de-Seine ont lieu dans 6 villes de GPSO et une conseillère habitat assure une permanence téléphonique.

Opération habitat qualité : un vaste projet de réhabilitation

L'Opération habitat qualité (OHQ) a pour objectifs de faciliter la réhabilitation des immeubles en difficulté, améliorer le confort et la performance énergétique des logements et inciter les propriétaires à remettre leurs logements vacants en location.

Depuis le début de l'opération à Boulogne-Billancourt, sur 650 logements concernés, 262 personnes ont bénéficié de conseils personnalisés, 20 immeubles ont fait l'objet de travaux (1,2 M€) et 60 000 € de subventions publiques ont été accordées. À Sèvres, 118 personnes ont bénéficié de conseils personnalisés sur les 300 logements potentiellement concernés, six immeubles ont fait l'objet de travaux (1,5 M€) et près de 14 000 € de subventions publiques ont été versées.

LE SOUTIEN EN FAVEUR DE L'HABITAT SOCIAL

En juin 2012, le Conseil communautaire de GPSO a décidé de financer à hauteur de 1,5 M€ quatre opérations de construction d'un total de 296 logements sociaux. L'opération la plus importante se situe à Issy-les-Moulineaux dans la ZAC des Bords de Seine avec la construction par Seine Ouest Habitat de 169 logements sociaux familiaux livrés à l'automne 2014, à laquelle s'ajoute la construction de 34 logements au 179, quai de la bataille de Stalingrad. Les troisième et quatrième opérations concernent la réalisation de 15 logements sociaux à Ville-d'Avray et d'une résidence pour jeunes actifs à Boulogne-Billancourt comptant 78 logements sociaux.

L'OPÉRATION HABITAT QUALITÉ SUR 6 ANS :

- 48 immeubles et 748 logements à Boulogne-Billancourt,
- 20 immeubles et 244 logements à Sèvres,
- 4 immeubles et 67 logements à Chaville,
- 37 immeubles et 540 logements à Issy-les-Moulineaux,
- 17 immeubles et 184 logements à Meudon,
- 19 immeubles et 239 logements à Vanves,
- 6 immeubles et 43 logements à Ville-d'Avray.



Un Schéma directeur des liaisons douces

Optimiser le maillage cyclable sur le territoire constitue l'axe principal du Schéma directeur des liaisons douces de GPSO dont l'élaboration a été initiée en janvier 2010 en collaboration avec les sept villes de l'agglomération pour renforcer les déplacements alternatifs à la voiture.

Pour commencer, une synthèse des aménagements existants ou projetés a été réalisée en coordination avec le Schéma départemental d'itinéraires cyclables des Hauts-de-Seine et les réglementations communales.

D'ores et déjà, après consultation des habitants en Conseils de quartier, une vingtaine de panneaux de signalisation « tourne-à-droite vélos » ont été installés sous les feux tricolores à Issy-les-Moulineaux, 13 à Vanves et 9 à Boulogne-Billancourt. Ce système favorise grandement la circulation des cyclistes. Ce nouveau dispositif autorise les cyclistes à tourner à droite ou continuer tout droit sans s'arrêter au feu rouge, à condition de laisser la priorité aux piétons engagés sur le passage pour piétons et aux voitures engagées dans le carrefour.

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE :

SUCCÈS DE L'AIDE À L'ACHAT

Afin d'encourager les déplacements doux, une subvention a été mise en place à titre expérimental par GPSO début 2012 pour les acquéreurs de vélo à assistance électrique (VAE) résidant sur le territoire, à hauteur de 25% de leur achat et dans la limite de 300 euros TTC.

Cette démarche a été couronnée de succès puisque 155 dossiers ont été déposés en 2012, dont le tiers sur la plateforme « e-services » du site internet de GPSO. Un budget de 40 000 € a été consacré à cette opération de mobilité durable.

Parmi les bénéficiaires de l'aide, 25% sont de Meudon et 23% d'Issy-les-Moulineaux. Ensuite, viennent les villes de Boulogne-Billancourt 15%, Sèvres 12%, Vanves 10%, Chaville 8% et Ville-d'Avray 7%. 56% sont des hommes et 52% ont entre 40 et 59 ans. 44% des demandes émanent de cadres ou professions intellectuelles, 16% d'employés et 16% de retraités. La plupart des personnes l'utilise pour un trajet domicile/travail sur une distance moyenne de 8,3 km. Enfin, le VAE remplace la voiture à 53% et les transports en commun à 35%.

LA MUTUALISATION DES COMMANDES DE TRANSPORTS SCOLAIRES

À titre expérimental, le nouveau marché de transports scolaires de GPSO a fait l'objet d'une procédure de groupement de commandes avec les villes de Meudon et Ville-d'Avray. Les objectifs : mutualiser les moyens et réaliser des économies d'échelle.

En effet, les besoins de GPSO en charge de la gestion des transports scolaires, sont complémentaires avec les besoins occasionnels des deux villes, par exemple pour des sorties scolaires.

Grâce à cette mutualisation des commandes, le service est assuré par des conducteurs et des autocars dédiés à GPSO. Les véhicules, neufs aux dernières normes EURO 5, présentent une vraie plus-value environnementale. Enfin, les coûts fixes sont partagés, une source d'économies pour les villes comme pour GPSO.



Une concertation sur Grand Paris Express

Grand Paris Express est le projet de métro automatique en rocade autour de Paris. Trois gares de la future ligne 15 sud seront aménagées sur le territoire : Pont de Sèvres/Ile Seguin, Issy RER et Fort d'Issy/Vanves/Clamart.

Le premier tronçon de ce projet majeur pour le développement du territoire a fait l'objet de réunions de présentation du 13 septembre au 15 novembre 2012 avant l'enquête publique en 2013. Le chantier devrait débuter en 2015 pour une ouverture de la ligne de métro Pont-de-Sèvres/Noisy-Champs en 2020.



AUTOLIB'

- 36 542 voitures empruntées en 2012,
- 39 stations Autolib' en service sur 71 prévues,
- 50% des trajets à Issy-les-Moulineaux,
- 11 stations en projet dans des parkings.

CARTE DES STATIONS



CULTURE ET LOISIRS

CULTURE

SPORT

PARCS, JARDINS ET PAYSAGES





Le Cube : un centre de création numérique unique en France

Premier centre de création numérique en France, le Cube reste une expérience unique en son genre. Depuis sa création en 2001, le Cube a su imposer son nom dans ce secteur en pleine effervescence. La structure doit son succès à la richesse des nouvelles formes d'expression qu'il soutient, à son ouverture à tous les publics et aux nombreuses activités innovantes qu'il propose : ateliers et initiations multimédias pour tous les niveaux, activités pour les enfants dès 2 ans, centre de documentation spécialisé « cultures numériques », soutien à la production, atelier de création, expositions, concerts, performances, rencontres, conférences et séminaires... Le Cube est devenu une référence incontournable, favorisant des échanges riches entre la création, la recherche et l'innovation.

LES ÉVÉNEMENTS PHARES DU CUBE

Trois événements phares ont marqué de leur empreinte numérique l'année 2012 au Cube. Organisé le 29 septembre 2012, le Happy Cube Day a permis à tous de profiter de l'exposition, d'ateliers, de conférences et de performances. Parmi les moments forts : une initiation à la création numérique pour petits et grands et une performance audiovisuelle interactive de Todor Todoroff et Laura Colmenares Guerra.

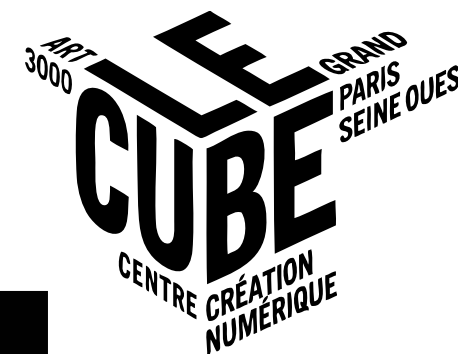
Première du genre, l'exposition de Christobal de Oliveira, du 29 septembre 2012 au 12 janvier 2013, a plongé les visiteurs dans une œuvre immersive à la découverte de l'inconscient, où les souvenirs sont des formes animées, capturées dans des vivariums numériques.

Partenaire historique du festival Nêmo, principal événement français dédié aux arts numériques, le Cube a accueilli la 15^e édition entièrement dédiée aux performances audiovisuelles et aux installations multimédias.



ISSY-LES-MOULINEAUX :
LE CONSERVATOIRE MONTE EN GAMME

Depuis septembre 2012, les élèves du Conservatoire d'Issy-les-Moulineaux bénéficient de nouveaux espaces, plus grands et mieux adaptés aux pratiques musicales. L'extension du bâtiment, d'un montant de 3,2 M€, était devenue nécessaire pour accueillir les 1 400 élèves. Ces 650 m² supplémentaires regroupent une bibliothèque de 20 000 documents, 5 salles de cours et une salle de répétition. Le projet a également permis d'améliorer l'esthétique et l'isolation thermique du bâtiment tandis que la façade et les abords immédiats ont été végétalisés pour une meilleure intégration dans son environnement.



Les Rencontres orchestrales de Grand Paris Seine Ouest

Chaque année, les sept conservatoires de GPSO se retrouvent autour d'un projet commun. Les 16 et 17 mars 2012 à Meudon, puis à Boulogne-Billancourt, les Rencontres orchestrales ont réuni 170 élèves des conservatoires de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray au sein de grandes formations instrumentales.

Un grand orchestre d'harmonie constitué d'élèves de 2^e cycle a pris possession de la scène sous la direction de Pierre Walter, spécialiste reconnu du répertoire d'harmonie et chef de l'orchestre des Gardiens de la Paix. Le programme présenté était éclectique allant du répertoire classique aux musiques de films : Royal Fireworks d'Haendel, Pirate des Caraïbes de Zimmer et Hymne à la Musique de Lancen. Un événement majeur qui a réuni près de 1 000 spectateurs sur les deux soirées.



Sport de haut niveau : les femmes sur la plus haute marche

Depuis sa création, Grand Paris Seine Ouest conduit une politique de soutien aux clubs et sections sportives de haut niveau. En 2012, un recentrage sur l'aide aux clubs et sections de clubs sportifs disposant d'une équipe féminine de très haut niveau en sport collectif a été opéré. Cette évolution vise à accompagner la montée en puissance du sport féminin et à mettre en avant des sports qui incarnent des valeurs sociales et éducatives que GPSO souhaite promouvoir.

LE FOOT FÉMININ DANS L'ÉLITE

À l'issue de la saison 2011-2012, la FF Issy, l'équipe de football féminin d'Issy-les-Moulineaux, a rejoint l'élite de la 1^{ère} division nationale aux côtés du Paris Saint-Germain, de Lyon et de Juvisy. Dans la foulée de cette ascension, les joueuses de moins de 18 ans ont terminé 2^e de leur championnat.

Aujourd'hui, le club possède toutes les qualités d'un club formateur d'excellence avec des résultats probants. Il compte 200 licenciées et propose un large panel d'activités autour du ballon rond avec une école de football pour les petites filles dès l'âge de 5 ans, une section loisir senior sans compétition, une section futsal pour la pratique indoor, une section foot-entreprise et des sections compétition pour chaque tranche d'âge de 11 ans aux seniors.



CHAMPIONNAT DE FRANCE :

ISSY PARIS HAND AU SOMMET

Issy Paris Hand, l'équipe féminine de handball d'Issy-les-Moulineaux, poursuit sa trajectoire de haut niveau. En 2012, les Lionnes sont devenues vice-championnes de France. Le club, aux valeurs sportives ambitieuses et aux infrastructures professionnelles, attire les meilleures joueuses françaises et étrangères. L'équipe élite mêle jeunes joueuses issues du centre de formation et joueuses plus expérimentées. Fort de cet exploit, Issy Paris Hand ambitionne de jouer les premiers rôles au niveau national, comme à l'échelon européen.

La plupart des rencontres d'Issy Paris Hand ont lieu au Palais des sports Robert Charpentier à Issy-les-Moulineaux ou au Stade Pierre de Coubertin à Paris.



Le Festival des sports de nature : le succès populaire se confirme !

Une affluence record ! 12 000 personnes se sont rendues samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet 2012 à la 3^e édition du Festival des sports de nature, organisée par GPSO au Complexe sportif Marcel Bec à Meudon. Devenu incontournable, cet événement, ouvert à tous et gratuit, a permis aux familles, aux sportifs et aux amoureux de la nature de découvrir de nombreuses activités ludiques et sportives.

Tout au long du week-end, les visiteurs ont profité de la piscine de 450 m², avec pataugeoire pour les petits, de la pelouse, des transats et des parasols pour les grands. Au programme également : l'escalade, la ferme pédagogique, le VTT, la tyrolienne, le poney, le tir à l'arc, le tai-chi, le segway, des ateliers de poterie, de cuisine et de sensibilisation à l'environnement.

Nouveauté 2012, les 160 cavaliers de la randonnée équestre ont traversé le complexe Marcel Bec escortés par la Garde républicaine. Un spectacle qui a réjoui petits et grands. Côté compétitions sportives, 2 200 passionnés ont participé aux tournois de volley, hand, rugby à 7, badminton, ainsi qu'au Trail du Muguet.

L'événement a mobilisé agents, bénévoles et partenaires : 24 associations, 7 institutions et 11 sponsors.



FRÉQUENTATIONS EN HAUSSE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

176 303 PERSONNES ACCUEILLIES AU PALAIS DES SPORTS ROBERT CHARPENTIER À ISSY-LES-MOULINEAUX :

- +11% par rapport à 2011,
- 13 189 scolaires accueillis,
- 59 298 sportifs accueillis,
- 103 816 visiteurs lors des événements, des colloques et réunions.

107 000 UTILISATEURS AU COMPLEXE SPORTIF MARCEL BEC À MEUDON :

- 37 800 usagers des équipements extérieurs et 70 000 usagers des salles,
- 6 547 usagers de la piscine provisoire, 154 participants aux séances de course à pied, 1 186 joueurs de tennis, 104 participants aux sorties VTT,
- 12 000 participants au Festival des sports de nature.

Le patrimoine arboré bouloonnais répertorié et analysé

Le patrimoine arboré de Boulogne-Billancourt est désormais connu quantitativement et qualitativement grâce à l'étude phytosanitaire avec repérage cartographique portant sur les arbres communaux et communaux. Un atout indéniable pour les agents de GPSO en charge de définir les programmes d'abattage et de replantation.

Après Chaville, Issy-les-Moulineaux et Sèvres, la campagne d'étude phytosanitaire menée par l'Agence de l'Arbre, prestataire missionné par GPSO, s'est poursuivie à Boulogne-Billancourt. 10 261 arbres sur 176 sites ont été cartographiés, inventoriés et expertisés sur des critères sanitaires et mécaniques.

177 essences d'arbres différentes ont été diagnostiquées. 9 d'entre elles constituent 58% du patrimoine. L'essence la plus courante est le platane avec 22% des arbres. Autre constat : la jeunesse de 42% des spécimens, un atout pour la pérennité du patrimoine arboré bouloonnais à moyen terme. Les sujets les plus anciens sont situés notamment dans le parc de Boulogne - Edmond de Rothschild. 75% des arbres présentent un état phytosanitaire assez bon. 314 abattages ont été programmés, soit 3% des arbres, en raison de leur mauvais état phytosanitaire.

Le diagnostic se poursuit en 2013 dans les communes de GPSO à Vanves, Ville-d'Avray et Meudon. Une charte de l'arbre est par ailleurs à l'étude à la Direction des parcs, jardins et paysages de la Communauté d'agglomération afin de protéger davantage encore les arbres.



PARCS ET JARDINS : DES ÉCONOMIES D'ÉCHELLE

Grâce aux groupements de commandes passés dans le cadre des marchés publics, la Direction des parcs, jardins et paysages a réalisé de substantielles économies en 2012. Cette procédure présente un triple avantage : la rationalisation administrative, puisqu'une seule procédure suffit au lieu de sept (pour GPSO et ses villes membres à l'exception de Meudon*) ; la limitation des refacturations** ; et la réalisation d'économies d'échelle puisque les besoins et les commandes sont établis au niveau communautaire auprès d'un seul prestataire.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : des diminutions des coûts de 6% sur les prestations concernant les espaces verts, de 4% sur le nettoyage, de 20% sur la maintenance des fontaines et de 8% sur l'entretien des réseaux d'arrosage automatique.

**Meudon a conservé la gestion de ses espaces verts.*

***Désormais, les communes engagent directement leurs commandes auprès du titulaire du marché pour les prestations liées aux espaces verts non transférés à la Communauté d'agglomération : écoles, cimetières...*

LE FLEURISSEMENT ESTIVAL 2012

La trame végétale et les massifs de fleurs saisonniers démontrent l'engagement de la Direction des parcs, jardins et paysages de GPSO dans la préservation et l'amélioration du cadre de vie communautaire, dont les labellisations « Villes et villages fleuris » sont la consécration.

Pour le fleurissement estival 2012, 183 500 plantes ont été mises en terre dans des massifs et jardinières des villes membres de la Communauté d'agglomération, à l'exception de Meudon*. Cela représente 165 000 annuelles, 15 400 vivaces et graminées et 3 100 bulbes. Les plantes et les compositions choisies sont le fruit de l'expertise et du goût des jardiniers de GPSO, riches d'une solide connaissance du végétal.

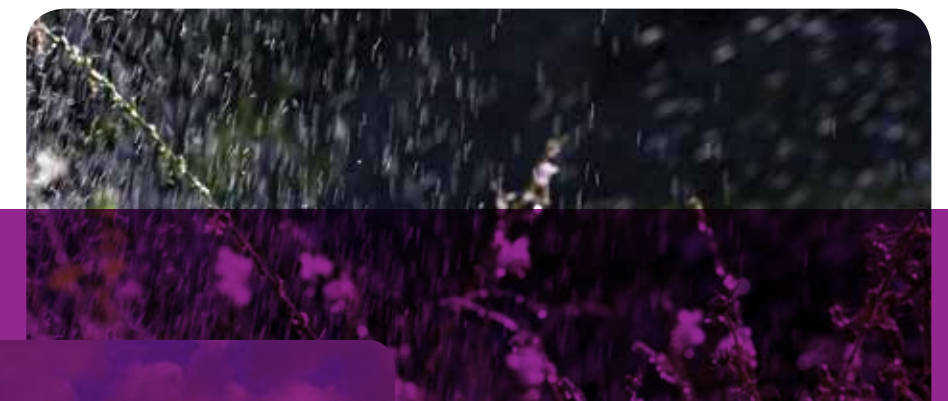
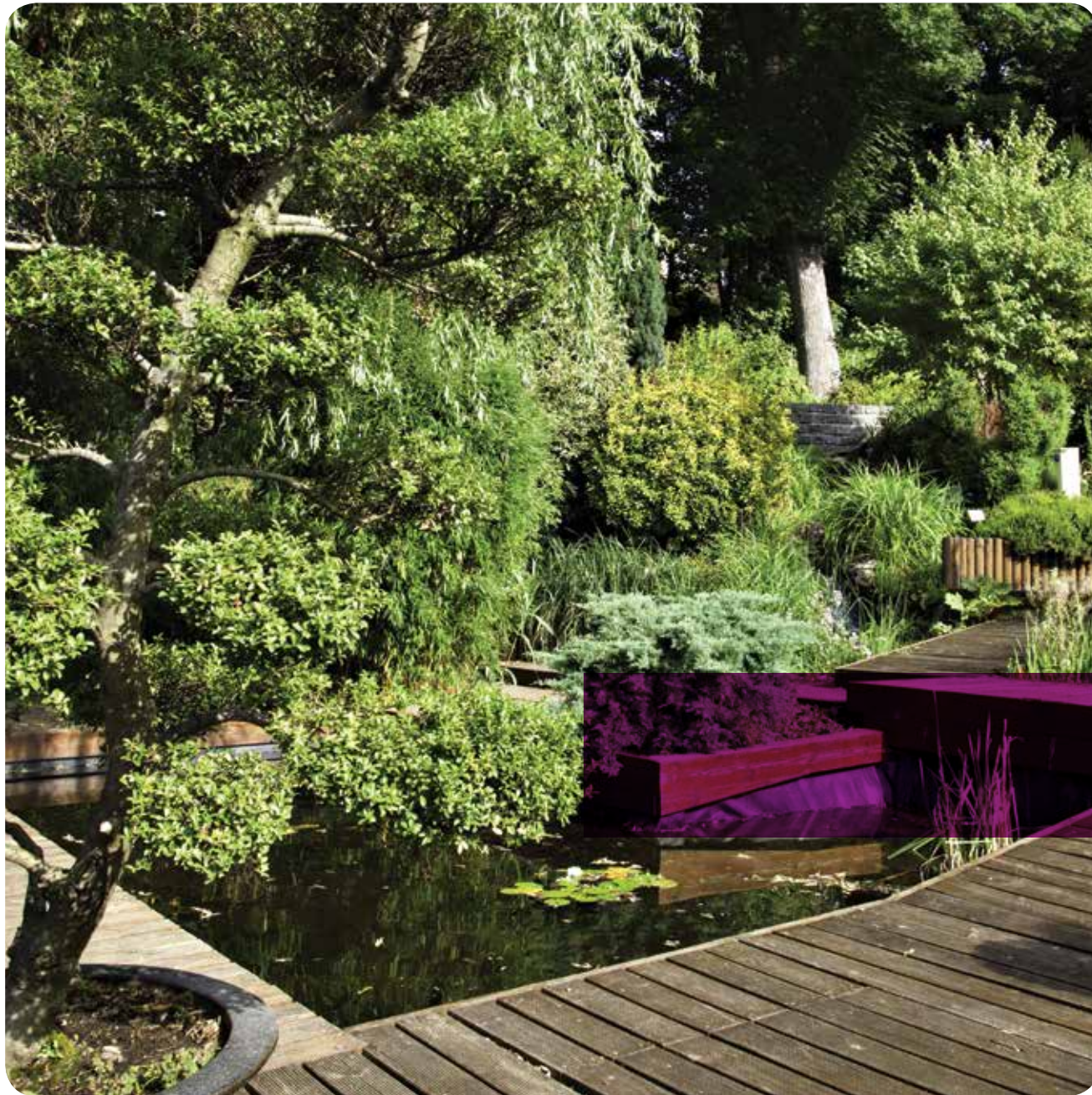
À noter : plusieurs villes produisent leurs fleurs : Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres.

**Meudon a conservé la gestion de ses espaces verts.*



LES AIRES DE JEUX GÉRÉES PAR GPSO

- 435 jeux sur 76 aires,
- 5 agents,
- 33 bacs à sable, soit une superficie de 2 556 m², ratissés 7 jours sur 7,
- 365 équipements ludiques dans 105 espaces communaux (écoles, crèches...),
- Les jeux les plus originaux : piste de billes, baby-foot, gradins d'escalade, marelle au sol, tableaux noirs, parcours de santé, tables d'échecs, trampolines.



LES SERVICES DE PROXIMITÉ

VOIRIE

ÉCLAIRAGE ET ASSAINISSEMENT

DÉCHETS ET PROPRETÉ

ACCESSIBILITÉ ET STATIONNEMENT





VIABILITÉ HIVERNALE : DES MOYENS EFFICACES

- 294 km de chaussées dans les villes,
- 175 intervenants 24h/24 et 7 jours/7,
- 400 agents mobilisables,
- 18 saleuses et 5 lames de déneigement,
- 1 500 tonnes de sel stockées sur 6 sites.

Viabilité hivernale : GPSO mobilisée

Garantir la sécurité et des conditions de circulation satisfaisantes sur les chaussées, places et trottoirs par temps de neige ou de verglas reste une préoccupation majeure des services communautaires et communaux, et un devoir de chaque riverain. En lien permanent avec le suivi météo, les interventions sur le terrain s'organisent en collaboration entre les services de GPSO et des sept villes. Dans un souci d'efficacité, les moyens humains et matériels sont regroupés pour assurer le traitement des voies de circulation et l'accès aux bâtiments publics.

Le plan de viabilité hivernale est optimisé chaque année dans une logique d'amélioration continue. En 2012, pour écarter tout problème

d'approvisionnement en sel, la Communauté d'agglomération s'est dotée d'un stock supplémentaire de sécurité de 1 500 tonnes. Un test concluant a été réalisé avec un tracteur utilisé pour les espaces verts équipé d'une lame de déneigement et d'une petite saleuse, particulièrement adapté aux rues étroites et aux coteaux.

Si les services de déneigement de GPSO interviennent sur les 294 km de chaussées, il incombe aux particuliers, copropriétés et entreprises de prendre des précautions afin de prévenir les chutes et d'assurer la sécurité des passants au droit de leur propriété sur les 610 km de trottoirs.

RÉFECTION DES CHAUSSÉES ET DES TROTTOIRS



Tout au long de l'année, les services de GPSO assurent le bon état de la voirie communautaire.

À **Boulogne-Billancourt**, des travaux de sécurisation du carrefour de l'avenue Jean-Baptiste Clément et des rues Fessart et de la Rochefoucauld ont été menés, ainsi que la rénovation de la chaussée de l'avenue Jean-Baptiste Clément (200 000 €).

À **Chaville**, plusieurs rues ont bénéficié d'un aménagement de voirie (105 000 €) et d'une réfection de chaussée (98 000 €).

À **Issy-les-Moulineaux**, les travaux engagés en 2012 ont concerné la réfection des trottoirs et de la chaussée des rues Maurice Hartmann, Paul Bert et Barbès (287 000 €), la réfection des revêtements du sentier des Tricots et des rues du Sergent Blandan et du 4 Septembre (123 000 €), ainsi que la requalification de la rue du Fort : tapis de chaussée, revêtement des trottoirs et remplacement des candélabres (139 000 €).



À **Meudon**, une convention a été signée entre l'ONF et GPSO pour la rénovation du revêtement de la route forestière royale.

À **Sèvres**, les travaux ont concerné la rue Fréville-le-Vingt (70 000 €).

À **Vanves**, les travaux de rénovation rues Gresset, Mansart et du Docteur François Arnaud ont porté sur l'enfouissement des réseaux, l'amélioration de l'espace public et la mise aux normes d'accessibilité (684 000 €). À noter : l'installation d'un dispositif de télégestion de l'éclairage public pour un éclairage plus juste.

À **Ville-d'Avray**, les travaux ont concerné la réfection des revêtements de la chaussée et des trottoirs des rues Grange Fontenelle et Bourlon Clauzel, entre la rue Grange Fontenelle et l'entrée de l'école Halphen (56 000 €).

Aménagement de l'espace public

La Communauté d'agglomération a en charge l'aménagement du territoire. À ce titre, elle mène des chantiers structurants pour l'espace public.

À **Boulogne-Billancourt**, l'aménagement de l'îlot de Lattre de Tassigny, achevé à l'été 2012, a consisté à sécuriser et rendre accessible aux personnes à mobilité réduite les différents cheminements. L'îlot a également été valorisé avec la plantation d'arbres et l'utilisation de matériaux qualitatifs (2,36 M€, dont plus de 540 000 € subventionnés par le STIF et la Région Ile-de-France). La place Solferino a retrouvé son statut de cœur de ville convivial et attractif grâce à l'aménagement d'un plateau surélevé limité à 30km/h, la mise aux normes d'accessibilité, la plantation de quatre grands platanes, l'installation de jardinières et de bancs et un nouvel éclairage (440 000 €). La place des Écoles a été entièrement requalifiée pour sécuriser les cheminements piétons avec la surélévation d'un plateau limité à 30km/h et la mise aux normes d'accessibilité. Le stationnement a été optimisé avec la création d'emplacements spécifiques pour deux roues motorisés et deux-roues. Quatre chênes et deux liquidambars ont été plantés et le traitement des sols, en pavés en grès, a été particulièrement soigné (475 000 €).

À **Chaville**, dans le cadre de l'aménagement d'une zone de circulation apaisée, la 1^{ère} phase des travaux de requalification a été entreprise rue Édouard Rougeaux : amélioration de l'accessibilité et de la sécurité des piétons, maintien de l'offre de stationnement, rénovation du réseau d'assainissement (220 000 €). GPSO a par ailleurs réalisé l'étude et les travaux d'aménagement de l'extension du parc de l'Hôtel de Ville avec la création d'un parking paysager (140 000 €).

À **Issy-les-Moulineaux**, les projets d'aménagement ont concerné les villas des Cerisiers et Jean-Jacques Rousseau, respectivement transformées en zones 20 et 30 : renforcement de la collecte des eaux de ruissellement, mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, rénovation de l'éclairage public et enfouissement des réseaux (152 000 €). Enfin, des travaux de modernisation de l'éclairage public, d'enfouissement des réseaux et de rénovation de l'espace public ont été réalisés rue de la Galerie, aménagée en zone 30 (140 000 €).

À **Meudon**, les rues du Ponceau et des Essarts ont été requalifiées en zones de rencontre à priorité pour les piétons, avec un traitement qualitatif du revêtement, en pavés de grès et enrobé noir clouté de gravillons, et l'installation de candélabres (200 000 €). Désormais zone de rencontre prioritaire pour les piétons, la rue de la Blanchisserie a fait l'objet d'une requalification avec un traitement paysager de la voie (130 000 €).

À **Sèvres**, l'aménagement de la rue des Bruyères a concerné l'assainissement, la sécurisation des cheminements piétons et l'amélioration du cadre de vie (1,407 M€). La requalification totale de la rue Joseph et Germaine Bouroche offre aux riverains un plus grand confort (100 000 €).

À **Vanves**, la rue Sadi Carnot a été inaugurée fin septembre 2012, après rénovation et sécurisation de la voie : aménagement d'une zone de rencontre, surélévation des voies de circulation, élargissement des trottoirs, rénovation de l'éclairage... À noter également la fin des travaux de rénovation du carrefour Sadi Carnot, Pasteur, Martinie assurant une plus grande sécurité et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (1,975 M€).

À **Ville-d'Avray**, les travaux de réaménagement de la rue de la Prairie, finalisés au mois de juin 2012 pour la « Fête des voisins », ont consisté à requalifier la voirie dans sa totalité, ainsi qu'à rénover le réseau d'assainissement et d'éclairage public. Ces travaux ont permis de rendre l'espace plus convivial, d'améliorer l'accessibilité et la sécurité des usagers et des piétons, et de maîtriser la vitesse des véhicules : création d'une zone 30 et d'un passage piéton surélevé (390 000 €).



Le Schéma directeur de l'assainissement de GPSO

Issu de la directive européenne sur l'eau de 1991 et de la loi sur l'eau de 2007, le Schéma directeur de l'assainissement porte sur les objectifs de préservation du patrimoine, limitation des pollutions et lutte contre les inondations.

Finalisé à l'échelon des sept villes, il établit un programme de travaux pluriannuel en fonction de la vétusté des réseaux mais aussi des travaux de réaménagement de voirie ou de réfection des tapis de chaussée.

En 2012, ce programme a conduit à la réalisation de plusieurs chantiers pour rétablir la solidité des ouvrages, l'étanchéité des canalisations et améliorer la fluidité des écoulements. L'enjeu : éviter à terme la pollution de la nappe par exfiltration des eaux usées, ainsi que l'affaissement des terrains environnants.

Vers un éclairage public plus performant et moins gourmand en énergie

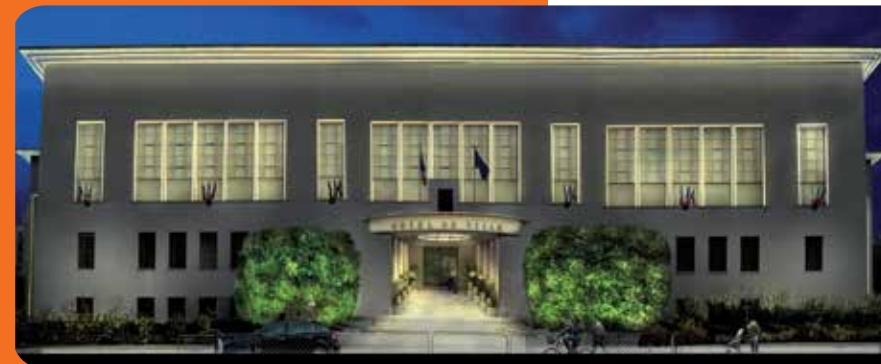
Un Schéma directeur de rénovation de l'éclairage public a été élaboré à l'issue du diagnostic réalisé en 2009 pour les villes de Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves et Ville-d'Avray. Le montant global prévu est de 24 M€ sur 10 ans. À travers ce programme, il s'agit de rénover 6 000 luminaires et 125 km de réseau. L'objectif est d'obtenir un réseau d'éclairage fiable, aux photométries performantes et le moins énergivore possible.

En 2012, le coût des opérations sur la commune de Chaville s'est élevé à 375 000 €, 775 000 € à Issy-les-Moulineaux, 1,2 M€ à Meudon, 175 000 € à Vanves, 100 000 € à Ville-d'Avray avec un objectif de 40 % d'économie d'énergie.

PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ

À BOULOGNE-BILLANCOURT ET À SÈVRES

Un contrat de Partenariat public privé (PPP) entre l'entreprise ETDE, la Communauté d'agglomération et les villes de Boulogne-Billancourt et Sèvres a été signé en 2008 pour la maintenance de l'éclairage, la rénovation des candélabres et du réseau, la fourniture de l'énergie et les illuminations de Noël pour un montant global de 104 M€ TTC. La première phase consistait à rénover 75% du réseau en 4 ans. Au 1^{er} trimestre 2012, 5 900 points lumineux et 190 km de câbles avaient été renouvelés dans une logique de réduction de 35% de la puissance (36 M€). Plusieurs mises en lumière ont également été réalisées : les deux Hôtels de ville, le Musée de la Céramique / Manufacture



de Sèvres et le Théâtre de l'Ouest parisien. La seconde phase prévoit le remplacement de 2 300 luminaires d'ici à la fin du PPP en 2028 (7,5 M€).



LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

En 2012, 13 opérations ont été réalisées pour un budget total de 4,2 M€, dans le cadre du Schéma directeur de l'assainissement de GPSO :

- **Boulogne-Billancourt** : rues Carnot, Louis Pasteur,
- **Chaville** : rue Edouard Rougeaux, allée des Fausses-Reposes,
- **Issy-les-Moulineaux** : rues Chénier, Marceau,
- **Meudon** : avenue et chemin Scribe,
- **Sèvres** : rues Bourroche, Fréville-le-Vingt, des Bruyères,
- **Vanves** : impasse Michel Ange,
- **Ville-d'Avray** : rues de la Prairie, de la Ronce et Côte d'Argent.



► ÉCLAIRAGE PUBLIC, LES CHIFFRES CLÉS

- 24 000 points lumineux pour l'éclairage public des sept communes de GPSO,
- 24 M€ sur 10 ans dans le cadre du Schéma directeur de rénovation,
- 104 M€ sur 20 ans dans le cadre du Partenariat public privé (PPP).



UN RÈGLEMENT DE COLLECTE COMMUN À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



Un règlement communautaire fixant les règles de collecte et de sortie des conteneurs sur le territoire renforce le dispositif d'information à l'attention des usagers. Il s'agit d'améliorer le tri, ainsi que la propreté de l'espace public. Le règlement rappelle les différentes collectes mises en place sur le territoire de GPSO :

- la collecte en porte à porte : ordures ménagères (bac gris), emballages recyclables, journaux, magazines (bac jaune), encombrants (collecte fixe et service d'appel),
- les collectes en apport volontaire : verre et textiles (conteneurs sur le domaine public), déchets dangereux des ménages comme les peintures, les solvants... (camion sur les marchés ou d'autres sites à heure fixe), déchets d'activités de soins à risques infectieux – DASRI (points d'apport par ville),
- déchèteries mobiles et fixes acceptant les déchets verts, les gravats, les encombrants, les DEEE (déchets d'équipements électroniques et électriques) ; et les déchets dangereux des ménages (uniquement dans les déchèteries fixes).

Il édicte aussi une contravention de 35 € pour les usagers qui enfreignent ces règles.

Deux nouveaux dispositifs de collecte des déchets

Dans une logique d'amélioration continue, GPSO a mis en place deux nouveaux services de collecte des déchets sur le territoire en 2012 : la collecte des encombrants sur appel, en complément de la collecte fixe un jour par mois (rendez-vous auprès du n° vert : 0800 10 10 21), et la distribution gratuite de sacs biodégradables pour les déchets verts.

Deux nouveaux prestataires ont également été choisis. La société Sita assure désormais la collecte des ordures ménagères résiduelles et des déchets recyclables de six des sept villes de la Communauté d'agglomération. À Boulogne-Billancourt, la collecte est, en effet, réalisée par SEPUR, laquelle a été retenue pour la collecte des objets encombrants sur l'ensemble du territoire. Dans le cadre des nouveaux contrats, le contrôle permanent des prestations a été renforcé. Les circuits de collecte ont été rationalisés en fonction des volumes de déchets produits afin de limiter le nombre de kilomètres parcourus par les camions.

Un calendrier de collecte a été édité par ville. Les habitants peuvent retrouver les dates exactes de collecte de tous les types de déchets ainsi que les règles à suivre en matière de tri et de sortie des bacs.

LES INDICATEURS OBJECTIFS DE PROPRETÉ

GPSO participe à la démarche de l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU) de définition d'indicateurs objectifs de propreté :

- Sur les 6 quartiers de Boulogne-Billancourt,
- 5 médiateurs inspecteurs de la propreté ont réalisé des relevés hebdomadaires,
- Objectif : disposer d'un outil de suivi : mesure du niveau de propreté dans le temps, identification des points sensibles ou des progrès...

UNE PLATEFORME DE TRI RÉNOVÉE ET L'ENFOUISSEMENT DES COLONNES À VERRE

En 2012, la plateforme de tri de Meudon a bénéficié de travaux de rénovation et de sécurisation. C'est ici que, chaque jour, les dépôts sauvages : déchets d'équipements électroniques ou électriques, gravats, déchets verts, ferraille, déchets toxiques et pneus... laissés sur le trottoir par des usagers incivils, et collectés par les agents de GPSO, sont triés dans les bennes correspondant à leur nature en vue de leur valorisation.

En 2012, plusieurs colonnes à verre ont été également enfouies sur le territoire communautaire. Un plus car ces colonnes sont discrètes, offrent une meilleure insonorisation lors des dépôts et favorisent les déplacements des personnes à mobilité réduite grâce à leur faible empreinte au sol.



Plan local de prévention des déchets : Objectif : - 7% d'ici 2015

L'ADEME (Agence de la maîtrise de l'environnement et de l'énergie) et GPSO ont signé un accord-cadre destiné à réduire de 7% la production de déchets sur le territoire d'ici 2015. Après un audit du territoire et les retours d'expérience de l'opération des Foyers témoins, un Plan local de prévention des déchets (PLP) de 20 actions a été arrêté par le Conseil communautaire : sensibilisation à une consommation moins génératrice de déchets, promotion du compostage domestique...

En 2012, deux actions spécifiques ont été menées par la Communauté d'agglomération. En partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine (CMA92), GPSO a lancé les « éco-défis des artisans », afin d'inciter les artisans du territoire à s'engager dans des actions de réduction des déchets et de leur nocivité. Des réunions d'information dans chaque ville ont permis de recruter les artisans volontaires, qui se verront remettre fin 2013, le label « éco-défis ». Un atout commercial pour ces éco-pionniers.

Dans le cadre de la Semaine de réduction des déchets, GPSO a diffusé plus de 130 000 autocollants « Stop pub » à tous les habitants pour leur boîte aux lettres, en prévention des 16 kg annuels de prospectus.



LA COLLECTE DES DÉCHETS D'ENTREPRISES

- Extension du service de collecte des déchets industriels et banals à la charge des entreprises – qui existait sur Issy-les-Moulineaux et Vanves – à Chaville, Meudon, Sèvres et Ville-d'Avray.
- Au-delà de 3 000 litres/semaine, la collecte des professionnels n'est désormais plus assurée par le service public de collecte des déchets ménagers traditionnel.

Pour un territoire plus accessible

Le Schéma directeur d'accessibilité de GPSO a été validé par le Conseil communautaire. Si chaque projet d'aménagement de la Communauté d'agglomération intègre un volet Accessibilité pour faciliter la mobilité et la sécurité des personnes à mobilité réduite (PMR), des programmes d'actions dédiés sont planifiés. Cela, en concertation avec les acteurs locaux, les associations de personnes handicapées et à mobilité réduite, les services de voirie de chaque commune et du Conseil général, les services de transports urbains, ainsi que les élus des villes membres.

Le Schéma directeur d'accessibilité a pour objectif de rendre accessible l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit notamment d'assurer la continuité du cheminement entre les différents établissements recevant du public.

LE BILAN 2012 DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITÉ

En 2012, la politique d'aménagement pour l'accessibilité des personnes handicapées menée par GPSO a porté sur la création et la mise aux normes de places de stationnement, la mise en accessibilité des itinéraires prioritaires des sept villes, l'équipement de feux sonores pour les malvoyants et la mise en place d'un plan de communication et de sensibilisation. Le programme de mise en accessibilité des carrefours à feux pour les malvoyants s'est poursuivi, ainsi que la mise en accessibilité des parcs et jardins et des établissements recevant du public.

Dans le respect des textes en vigueur, un rapport a été transmis au Préfet des Hauts-de-Seine, au Président du Conseil général des Hauts-de-Seine, au Conseil départemental consultatif des personnes handicapées ainsi qu'à l'ensemble des responsables de bâtiments, installations et lieux de travail concernés.

PAYBYPHONE

À BOULOGNE-BILLANCOURT

Après Issy-les-Moulineaux, Boulogne-Billancourt a adopté le système de paiement du stationnement Paybyphone. Ce dispositif a d'ores et déjà connu un grand succès auprès des automobilistes bouloonnais. Accessible par Internet et Internet mobile, il fonctionne sur tous les smartphones avec tous les opérateurs et permet de réaliser l'ensemble des démarches à distance : paiement et prolongement du stationnement. Le plus : un SMS prévient l'utilisateur avant la fin du temps prévu.



L'innovation au service du stationnement

Innover encore et toujours : après la carte Monéo et la carte bancaire, le paiement par téléphone mobile gagne du terrain à GPSO. Pratique, il permet aux usagers de régler leur stationnement, de le prolonger ou l'interrompre à distance. Ce ticket de stationnement dématérialisé depuis un téléphone mobile solutionne les problèmes de monnaie et de prolongement de la période de stationnement. Un vrai plus pour les automobilistes, en complément des autres modes de paiement du stationnement.

LE POINT SUR L'ACCESSIBILITÉ FIN 2012

- 11 places PMR créées (40 000 €),
- Sur le territoire, 254 arrêts de bus aux normes sur 553,
- Sur les voies gérées par GPSO, 129 arrêts accessibles ; 286 font l'objet d'une étude en vue d'une aide du Conseil régional,
- 16 modules sonores installés au niveau des passages pour piétons.

LES SERVICES FONCTIONNELS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

FINANCES

DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DE LA QUALITÉ

SERVICES GÉNÉRAUX

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET AFFAIRES JURIDIQUES

COMMANDE PUBLIQUE



Politique de ressources humaines

Composée de 1 051 agents en 2012, la Communauté d'agglomération maintient sa masse salariale à un peu plus de 43 M€, correspondant à 33% de son budget prévisionnel de fonctionnement pour l'année. Cette masse salariale est maîtrisée, puisqu'elle est de +0,8%.

Au cours de l'année 2012, 50 postes ont été supprimés. Sur 29 départs à la retraite, 15 n'ont pas été remplacés.

Au total, 65 postes n'auront pas été remplacés en 2012, générant une économie de 2,5 M€.

La Communauté d'agglomération a également favorisé l'évolution professionnelle de 57 agents.

LES RESSOURCES HUMAINES EN CHIFFRES

- 1 051 agents,
- 43 M€ de masse salariale,
- 33% du budget de fonctionnement de GPSO,
- 39 agents ont bénéficié d'un avancement de grade et 18 agents d'une promotion interne,
- 35 actions de formation.

Budget 2012 : les grandes lignes

Les contraintes budgétaires croissantes, notamment le gel des dotations de l'Etat, les effets de la crise économique, ainsi que des évolutions législatives majeures ont contraint le troisième exercice budgétaire de GPSO. En 2012, les dépenses du budget s'élèvent à près de 357 M€ et les recettes à 379 M€. Ainsi, après la prise en compte des besoins de financement et des « restes à réaliser », le résultat net est supérieur à 8M€.

La principale difficulté de ce budget réside dans la mise en place d'une réforme fiscale majeure : le remplacement de la Taxe professionnelle par la Contribution économique territoriale, à laquelle est venue s'ajouter la mise en œuvre de nouvelles dispositions législatives relatives à la péréquation des territoires.

Dépenses de fonctionnement et d'investissement

Les dépenses de la Communauté d'agglomération se répartissent entre le fonctionnement et l'investissement. Les dépenses de fonctionnement sont fortement marquées par la politique de solidarité menée par GPSO en direction des communes membres (compensations, fonds de concours, dotation de solidarité) et par deux mécanismes de péréquation (fonds national de garantie individuelle de ressources et péréquation des ressources intercommunales et communales). Plus de 131 M€ sont ainsi reversés soit 47% du budget de fonctionnement. Les autres postes de dépenses concernent les services directs aux habitants : 25% pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, 19% pour la culture et le sport et 13% pour la propreté urbaine. Quant aux dépenses d'investissement, elles représentent 77,4 M€ avec trois postes en tête : la voirie (35%), l'aménagement, l'éclairage public et le pôle culture et sport (tous les 3 à 15%).

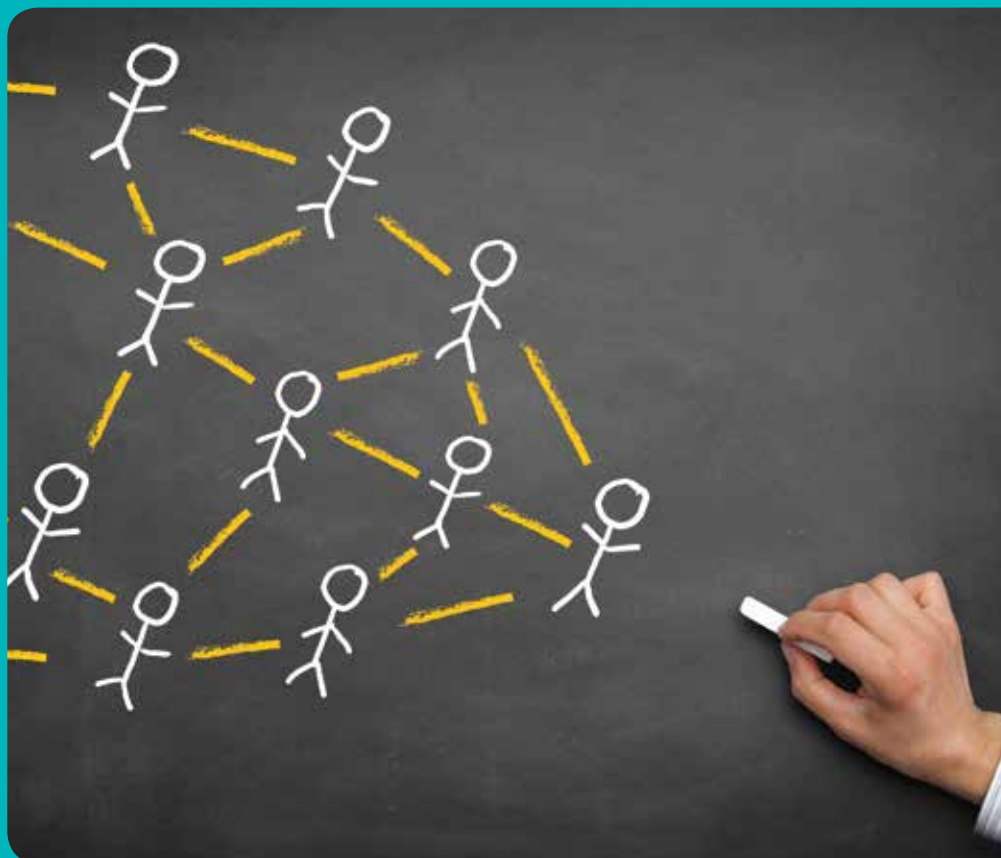
LES PROJETS PHARES

Événementiel, communication, formation, amélioration des conditions de travail, projets transversaux ont marqué 2012.

L'année a compté quatre temps forts : la cérémonie des médailles et des retraites pour les agents bénéficiant d'une évolution professionnelle ; l'arbre de Noël qui a réuni 300 personnes au Cirque Pinder ; les vœux au personnel communautaire ; et trois matinées d'accueil pour les nouveaux arrivants.

Le volet communication a concerné les visites sur sites des gestionnaires Carrière et paie, les réunions d'information sur les garanties santé et prévoyance, et la rédaction du Flash Info et du bulletin des Directions. Par ailleurs, le forum sur la retraite a réuni 136 agents.

35 actions de formation ont également été menées en 2012. Un document unique sur les risques professionnels a été élaboré et 25 agents ont bénéficié d'une journée de sauveteur et secouriste du travail. Enfin, une attention particulière a été apportée aux agents contractuels concernant les options de concours et de titularisation.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

ET D'INVESTISSEMENT

Les recettes de la Communauté d'agglomération se divisent en recettes de fonctionnement : 294 M€ en 2012, fruits de la fiscalité directe et indirecte, des dotations de l'Etat et des recettes diverses, et de recettes d'investissement : plus de 84 M€ cette année, résultats d'emprunts, de recettes définitives d'investissement et d'autres recettes.

La structure des recettes de fonctionnement n'a quasiment pas évolué en 2012, avec la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises à hauteur de 24%, la Cotisation foncière des entreprises : 16% et la Taxe d'habitation : 15%, soit un montant global de 164,5 M€. La seconde ressource est constituée à 22% par les dotations et allocations compensatrices de l'Etat, à savoir : 64,3 M€. La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères représente 12% des recettes de fonctionnement, soit 35,6 M€. L'harmonisation progressive de son taux entre les villes de GPSO s'est par ailleurs poursuivie en 2012 en vue d'atteindre le taux unique de 4,47% en 2014.

BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement représentent un peu moins de 3,69 M€. Le budget annexe de l'assainissement est majoritairement financé par les redevances d'assainissement payées par l'utilisateur du service de l'eau. Les recettes encaissées à ce titre en 2012 s'élèvent à 2,67 M€ et représentent un peu plus de 72,5% des recettes réelles de fonctionnement. Les autres recettes d'exploitation du budget annexe sont les Participations pour raccordement à l'égout, remplacées depuis 2012 par la Participation pour le financement de l'assainissement collectif (13% des recettes réelles de fonctionnement).

En section d'investissement, les dépenses réalisées en 2012 représentent 7,6 M€. Les recettes d'investissement représentent 4,8 M€ pour 2012 et sont composées de subventions (1,04 M€), d'avances de l'Agence de l'eau (246 000 €) et du FCTVA (210 000 €).

CHIFFRES CLÉS

- 2 budgets primitifs, 2 comptes administratifs,
- 5 décisions modificatives,
- 379 M€ de recettes et 357 M€ de dépenses,
- 8 M€ de résultat net,
- Plus de 7 500 bons de commande passés,
- 11 700 factures enregistrées.

PERFORMANCE, EFFICACITÉ ET QUALITÉ

DES SERVICES PUBLICS

Les actions menées en 2012 par la Direction de l'évaluation et de la qualité pour développer la performance et l'efficacité des services de GPSO ont porté sur le renforcement des processus internes. La procédure d'astreinte hivernale a ainsi été améliorée ; *Tech Net*¹ a été mis en place à Sèvres ; les guides : institutionnel et interne et les bases de données de GPSO ont été mis à jour, tout comme la base de connaissances du Numéro vert. Concernant l'évaluation, le suivi des procédures des services techniques, l'élaboration de tableaux de suivi mensuel, trimestriel et annuel de l'activité de *Tech Pro*² s'est poursuivie cette année, ainsi que la gestion du Numéro vert et l'élaboration de rapports d'évaluation (consommations téléphoniques, carburant...).

Par ailleurs, la direction a préparé la fusion des marchés : Numéro vert et accueil physique du siège de GPSO, la future mise en place d'indicateurs de satisfaction des usagers, et l'optimisation des calendriers d'astreinte.

La direction assure également le conseil de gestion auprès des associations subventionnées.

¹ *Tech Net* est une déclinaison de *Tech Pro* à destination des villes membres de GPSO et du Numéro vert pour signaler les dysfonctionnements sur l'espace public.

² *Tech Pro* est un logiciel de signalement des dysfonctionnements sur l'espace public et de saisie des interventions techniques des agents de GPSO.

LES MOYENS GÉNÉRAUX

Le service des moyens généraux assure le suivi des achats et la maintenance du mobilier et des équipements bureautiques (copieurs numériques multifonctions, licences de logiciels). Ainsi, les 44 copieurs de GPSO reliés au réseau informatique ont géré 5,5 millions de copies en 2012.

125 mobiliers de travail ont été commandés pour aménager, d'une part, la nouvelle aile du Conservatoire d'Issy-les-Moulineaux et, d'autre part, de nouvelles salles du Conservatoire de Boulogne-Billancourt.

Le service entretien du patrimoine bâti

26 bâtiments composent le patrimoine bâti de la Communauté d'agglomération. En 2012, des travaux d'amélioration ont été réalisés sur la totalité de celui-ci : réfection des peintures, aménagement des bureaux, travaux d'éclairage, de plomberie, de signalétique ou de mise en conformité.

Des travaux importants ont également été menés pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans le cadre du programme triennal (2012 - 2014) au Conservatoire d'Issy-les-Moulineaux, au Cube et à la Maison de la Nature.



LE PARC AUTOMOBILE

- 238 véhicules,
- 456 petits matériels,
- 15 véhicules restitués aux communes et 3 véhicules renouvelés,
- Mise en place d'un pool de 10 véhicules au siège,
- Lancement de l'expérimentation d'Autolib' dans le cadre des déplacements professionnels des agents,
- Acquisition et expérimentation réussie d'un tracteur équipé d'une balayeuse autotractée et d'une lame de déneigement pour la viabilité hivernale par la Direction des parcs, jardins et paysages.

Enfin, sur le plan logistique, l'année 2012 a été marquée par l'intégration des Services techniques au siège de GPSO : 2 rue de Paris à Meudon.



Conseil et veille juridiques

Éclairer les élus et les services dans leurs projets et leurs actions quotidiennes constitue la mission principale du service Affaires juridiques et patrimoine de GPSO.

La plupart des dossiers traités en 2012 ont concerné les questions liées aux déchets, à la voirie, à l'assainissement et aux espaces verts. Le pôle s'est investi dans des dossiers relevant du droit de l'urbanisme et de l'environnement dans le cadre de grands projets d'aménagement : escaliers mécaniques d'Issy-les-Moulineaux, Conservatoire de Vanves...

L'ensemble des questions d'assurance et de responsabilité est également géré par le service. En 2012, plus de 196 dossiers d'assurance ont été ouverts.

Le service a été partie prenante dans une cinquantaine de référés préventifs dans le cadre de projets d'urbanisme ou en amont de travaux de voirie, éclairage, assainissement... Il s'agit de veiller à la défense des intérêts des contribuables.

Le pôle assure également la gestion du patrimoine de GPSO et administre les propriétés et locations communautaires. À ce titre, il a poursuivi en 2012 les négociations en vue de l'acquisition des derniers lots du 92, rue d'Aguessau à Boulogne-Billancourt et du relogement des derniers locataires, dans le cadre d'un projet de nouvelle voie.

PÔLE LOGISTIQUE

Le service Logistique est chargé au sein de l'administration des navettes du courrier communautaire interne et externe. Le logiciel courrier assure une gestion très rapide de sa diffusion, un point crucial dans la mesure où les tournées des appariteurs représentent plus de 21 000 km par an.

CHIFFRES CLÉS

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 529 actes unilatéraux,
- 196 dossiers d'assurance ouverts,
- 35 procédures de référé suivies.

PÔLE LOGISTIQUE

- plus de 21 363 courriers enregistrés,
- plus de 21 000 km parcourus par les appariteurs.

Les commissions de commande publique

QUATRE COMMISSIONS SE RÉUNISSENT POUR LA COMMANDE PUBLIQUE :

- la **Commission de délégation de service public** (CDSP) analyse les offres, oriente les négociations et rend un avis sur les choix du délégataire et sur les avenants éventuels,
- la **Commission d'appels d'offres** (CAO) se prononce sur les marchés supérieurs à 200 000 € (fournitures et services) et 5 M€ (travaux), juge les offres et retient la plus avantageuse économiquement,
- la **Commission de la commande publique** (CCP) se prononce sur les marchés compris entre 90 000 et 200 000 € (fournitures et services) et 5 M€ (travaux) et rend un avis sur les offres,
- le **jury de concours** évalue et classe les prestations des candidats à un concours de maîtrise d'œuvre ou un marché de maîtrise d'œuvre de plus de 200 000 €.

Le service garantit la sécurité juridique de la commande publique, conseille les élus, accompagne les services dans la définition des besoins, gère la passation des marchés publics ou des contrats de délégation de service public et notifie les marchés. Il assure également une veille juridique permanente.

LES MARCHÉS EN 2012

- 215 marchés au total,
- 36 marchés inférieurs à 4 000 € HT,
- 179 marchés supérieurs à 4 000 € HT,
- 40 commissions réunies : 15 CAO, 17 CCP, 1 jury, 6 CDSP, 1 CCSPL*,
- 270 marchés pour Issy-les-Moulineaux et 62 pour Chaville,
- 44 commissions réunies pour Issy-les-Moulineaux et 12 pour Chaville.

*CCSPL : Commission consultative des services publics locaux

MUTUALISATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE AVEC ISSY-LES-MOULINEAUX ET CHAVILLE

La Direction de la commande publique a mutualisé son activité avec les services des marchés publics d'Issy-les-Moulineaux en 2009 et de Chaville en 2010. À ce titre, la direction assure la gestion des procédures de marchés publics et de délégation de service public pour les deux villes, ainsi que les commissions afférentes. Les missions sont identiques à celles assurées pour GPSO, dans le respect des procédures et des règlements internes de la commande publique des deux communes. Pour Issy-les-Moulineaux, la direction contribue par ailleurs à la démarche qualité menée par la Ville.

Rédaction : GPSO - **Conception-réalisation :** Direction de la communication GPSO - C. Favreau - **Crédit photos :** Y. Roland, F. Berthet, Copyright 2007, I. Bartussek, Jokerpro, Kameleonmedia, M. Drozdowski, M. Badawi, O.Truffé, Pixel et Création, R. Villalon, SP-PIC, Sportissimo, T.Gracchus Fotagora, Fotolia, GPSO, GPSO Énergie, C. Helsly - **Impression :** Willaume Egret certifiée Imprim'Vert, document imprimé sur du papier 100% recyclé





**GRAND
PARIS**
Seine Ouest
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

2, rue de Paris - 92190 Meudon
01 46 29 55 00 - gpsso@agglo-gpsso.fr
www.agglo-gpsso.fr

